

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

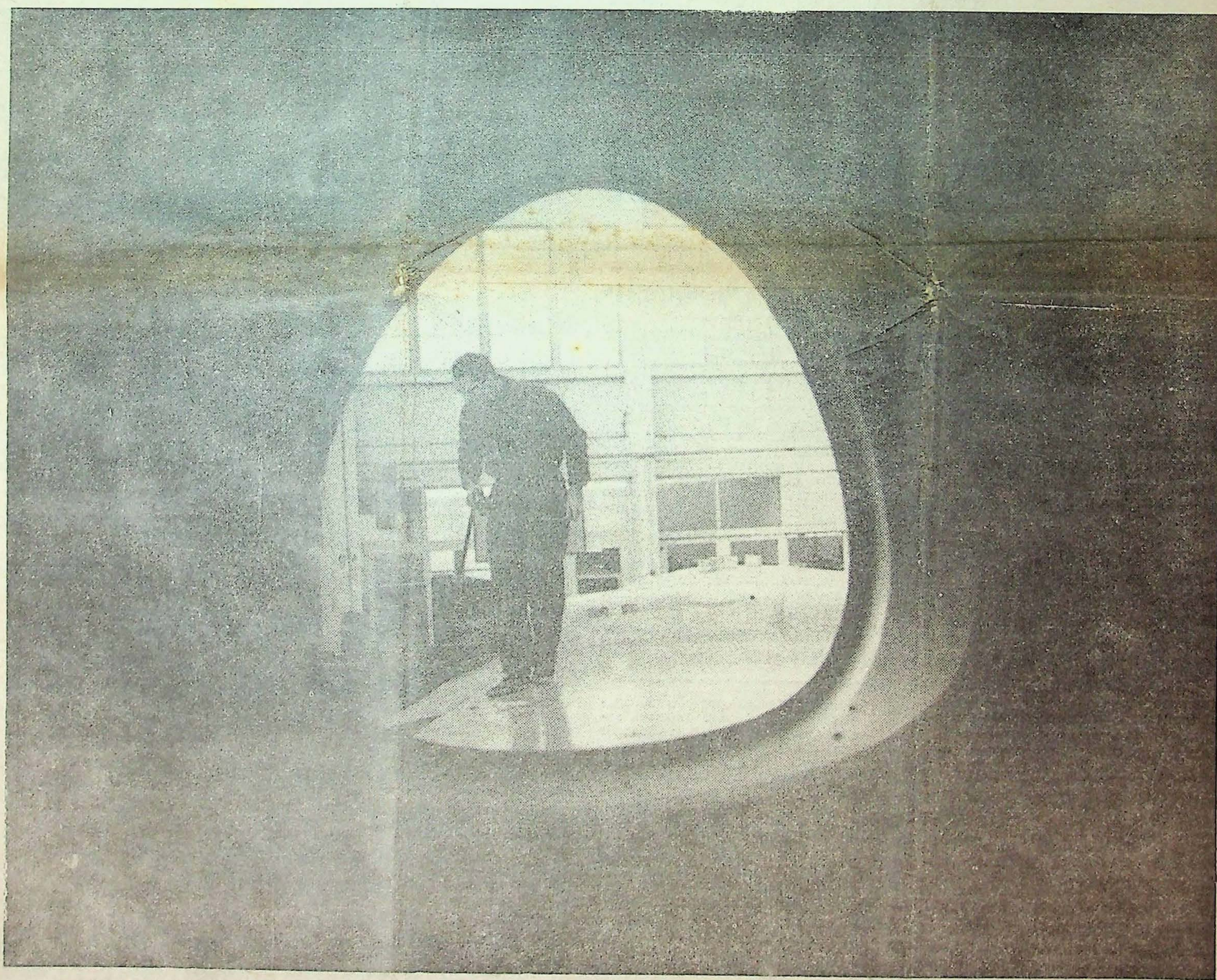
SOCIALISTE

UNIFIE

PRIX : 70 centimes

N° 277. — 12 MARS 1966

L'autofinancement *et les travailleurs*



(Photo Elle Kagan.)

CAPITAL + travail

(Voir pages 8 et 9)

MEURTHE-ET-MOSELLE

● Le P.S.U. demande une enquête à Neuves-Maisons

Par la presse locale du 3 mars, les mineurs de fer de Maron-Val-de-Fer ont appris la décision de la Société des Acieries et Tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon de fermer la mine en 1968, après avoir procédé à de nombreux licenciements (257 en 1966 sur un effectif total de 407).

Mesures brutales, politique du fait accompli, black-out sur la situation financière exacte de la société, on reconnaît là les procédés habituels.

Une puissante manifestation unitaire a eu lieu le 5 mars à Neuves-Maisons, à l'appel des syndicats des mines et de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. Fait notable : la C.G.C. a envoyé un message de soutien.

Les mineurs refusent les décisions patronales tant qu'ils ne sont pas en possession du dossier technique et économique, et ils demandent une enquête administrative sur les raisons techniques et financières qui ont motivé ces décisions de licenciement.

Les groupes d'entreprises P.S.U. du « grand Nancy » et le bureau fédéral de Meurthe-et-Moselle ont adressé aux mineurs le message suivant :

- Constatant :
- que les décisions de licenciements prises par la Société des Acieries et Tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon sont unilatérales et mettent les mineurs de Maron-Val-de-Fer devant le fait accompli ;
 - que ce sont toujours les ouvriers qui supportent les conséquences néfastes d'une gestion dont ils ne portent en rien la responsabilité ;
 - qu'aucune information sérieuse n'est donnée sur les « difficultés »

des Acieries de Neuves-Maisons et sur la politique qu'entend mener la société pour y remédier ;

— que la raison officielle invoquée par la société, à savoir les prix de revient désavantageux du minerai de Maron par rapport à celui du bassin de Briey, est sujette à caution, étant donné que le prix de revient réel du minerai de fer lorrain n'a jamais fait l'objet d'études comptables sérieuses ;

— que le plan prévoyant la fermeture définitive de la mine de Maron pour la fin 1968 paraît sous-estimer les intentions réelles de la société et qu'il semble très improbable que l'on veuille maintenir la mine en activité pendant deux ans avec 125 ouvriers, les groupes d'entreprises P.S.U. du « Grand Nancy » et le Bureau Fédéral du Parti Socialiste Unifié de Meurthe-et-Moselle dénoncent les méthodes utilisées par la Société des Acieries et Tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon et assurent les mineurs de leur solidarité active.

Ils demandent :

1. que soient respectées et mises à jour les décisions prises à la suite des travaux de la table ronde — ce qui pourrait nécessiter une nouvelle table ronde ;
2. que les Pouvoirs publics fassent ouvrir une enquête menée par un service d'Etat qui sera chargé de vérifier intégralement la situation comptable et financière de la Société Acieries et Tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon, le rapport devant être rendu public ;
3. qu'il soit sursis à tout licenciement tant que cette situation n'aura pas été clarifiée.

HAUTE-MARNE

Ets SALEV : en plein XIX^e siècle

A Langres (Haute-Marne), les 250 ouvriers métallurgistes de l'usine de Salev sont engagés depuis le lundi 28 février dans une difficile action revendicative. La colère grondait depuis quelques semaines parmi les salariés, dont c'est le premier combat d'envergure, depuis l'implantation de l'usine il y a 7 ans. Les ouvriers des grands centres ne savent pas combien, dans les petites villes, le visage de l'exploitation capitaliste apparaît odieux et cynique. Qu'on en juge :

A Langres, un ouvrier spécialisé sur machine est payé 2,20 F de l'heure. Les salaires mensuels sont de l'ordre de 470 F pour un travail hebdomadaire de 50 heures.

Les bas salaires sont tels que sur plus de 300 demandes de renseignement et des dizaines d'essais, pas un seul salarié venu de l'extérieur n'est resté plus de 8 jours à l'usine. Au comité de grève venu réclamer un salaire mensuel de 600 F minimum pour un total de 200 heures (ce qui est d'ailleurs une revendication bien modeste), le patron a répondu par un refus brutal, ajoutant cyniquement que si les ménagères savaient mieux gérer leur budget, elles n'auraient pas de problèmes d'argent ! Nous sommes encore en plein XIX^e siècle !

Signalons la part prépondérante prise dans la lutte par notre camarade Amoureux, secrétaire de l'Union locale C.G.T.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Centre d'études socialistes de Meurthe-et-Moselle

La prochaine conférence du Centre d'études socialistes aura lieu le lundi 21 mars, salle du Foyer familial, à la Mairie de Saint-Max, dans la banlieue de Nancy. Thème : « L'entreprise - Réformes à court terme - Reconnaissance de la section syndicale d'entreprise - Extension des pouvoirs des comités d'entreprise », par Jacques Chereque, permanent syndical C.F.D.T.

Cinquième et dernière conférence du cycle consacré à l'entreprise le vendredi 13 mai. Thème : « Perspectives socialistes - Une planification effective - Une véritable nationalisation - La gestion ouvrière », par Georges Servet.

Les textes des conférences organisées par le Centre d'Etudes socialistes de Meurthe-et-Moselle sont publiés : pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean-Marc Gebler, 15, rue Bel-Air, 54 Laxou.

Section O.R.T.F.

La section d'entreprise du P.S.U. de l'O.R.T.F. organise le *vendredi 11 mars 1966*, à 18 h 45, Club des Solitaires, 39, rue Cortambert, Paris, une réunion de reprise de cartes, avec un apéritif d'honneur, sur le thème :

La rénovation et le rassemblement de la gauche dans la perspective des élections législatives, à partir d'un

exposé de Pierre Beregovoy, du bureau national du P.S.U.
Nous serions très heureux de votre présence, et vous assurer, cher(e) ami(e), de nos sentiments socialistes.

Boulogne-sur-Mer

Notre camarade Anne Chassot a été condamnée par le tribunal de Boulogne-sur-Mer pour collage d'affiches interdit. Pour se pourvoir en Cassation et faire respecter la liberté d'expression, une souscription est ouverte par l'ensemble des organisations de gauche de Boulogne. Il est nécessaire de recueillir 1.000 francs. T.S. recevra les dons des camarades qui voudront se solidariser avec notre camarade.

Permanences

David Weil assurera des permanences, mairie du 1^{er} arr., 4, rue du Louvre, le premier mardi du mois, de 18 à 19 heures.

Mairie du 2^e arr., 8, rue de la Banque, les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 18 à 19 heures.

Mairie du 3^e arr., 3, rue Eugène-Spüller, les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 13 à 19 heures.

Mairie du 4^e arr., place Baudoyer, les 2^e et 4^e mardis du mois, de 18 h 30 à 19 h 30.

Cercle d'études de la Faculté de droit de Paris

A l'initiative de la section Droit Sc.Eco du P.S.U., d'anciens responsables syndicalistes étudiants, de l'U.E.J.F. et de la J.U.C., se crée à la Faculté de Droit de Paris un Cercle d'études socialistes, dont le comité de parrainage comprend les professeurs Bartoli, Brochier, Philip et Mauriou.

A l'occasion de son lancement public, ce Cercle organise une grande conférence-débat sur le thème : « Les travailleurs face au capitalisme social », le lundi 14 mars à 20 h 45, 44, rue de Rennes (Paris-6^e), avec la participation d'Henri Bartoli, Hubert Brochier, Edmond Maire (C.F.D.T.), Pierre Marche (C.G.T.), Nicos Poulantzas et Georges Servet.

L'adresse postale du C.E.S. est 6, rue Pierre-Curie, Paris-5^e.

Nécrologie

Notre camarade Marcel Blondel, secrétaire fédéral du Lot-et-Garonne, vient d'avoir la douleur de perdre sa belle-mère, décédée à Agen à l'âge de 78 ans.

Que lui-même et sa famille trouvent ici les sincères condoléances de tous les camarades du Parti.

Notre camarade Gilbert Lafabrie, maire de Puymirol, membre de la section d'Agen, vient de disparaître à l'âge de 46 ans, enlevé par une

CAMPAGNE BONS DE SOUTIEN FEDERATION DE PARIS

Responsable :

Michel CLEMENT

81, rue Mademoiselle — 15^e

Permanence spéciale tous les jeudis de 17 heures à 19 heures, à la Fédération.

terrible maladie, contractée en déportation.

Tout jeune, il participa à la Résistance en Lot-et-Garonne, fut arrêté en 1944 et, après un bref séjour à Compiègne, exilé à Dachau où il resta un peu plus d'un an.

Malgré une santé précaire, il prit la tête de la municipalité à Puymirol en 1962 lorsque le maire fut suspendu de ses fonctions. Notre camarade redressa rapidement une situation délicate, ce qui lui valut l'estime générale de ses concitoyens. En 1965, il fut réélu au premier tour avec toute sa liste à une très importante majorité. Ce fut pour notre ami une de ses dernières grandes joies.

Ses obsèques civiles eurent lieu à Puymirol en présence d'une nombreuse assistance dont le recueillement traduisait la profonde affliction.

A Mme Lafabrie, son épouse, à ses deux jeunes enfants, à toute la famille, nous renouvelons ici l'expression de notre amitié attristée.

Réunions

Jeudi 10 mars. — Epinal. — Discussion animée par Henri Longeot sur les initiatives de la gauche nouvelle, particulièrement le colloque de Grenoble.

Vendredi 11 mars. — Dreux. — Première réunion du C.E.S. avec la participation de Pierre Naville. DEUX week-end de formation sur l'Alternative socialiste

Deux Week-end de Formation

Samedi 19, dimanche 20 mars : pour les Fédérations de la Manche, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, de la Loire-Atlantique, du Finistère, des Côtes-du-Nord, à Bincé (près Saint-Brieuc), avec Jean Mars, Michel Fontes, Georges Servet.

Samedi 26, dimanche 27 mars : pour les Fédérations de l'Ain, de la Savoie, de la Haute-Savoie, de l'Isère, à Sévrier (près d'Annecy), avec Georges Boulloud, André Garnier, Marc Heurgon, Michel Hollard, Gabriel Léotard.

CAMPAGNE DES BONS DE SOUTIEN

- COMMANDEZ VOS CARNETS
- AIDEZ "T.S."

le seul hebdomadaire socialiste paraissant en France

VOTRE AIDE est nécessaire pour que la PRESSE D'OPINION continue ses missions :

INFORMER OBJECTIVEMENT
DIFFUSER LES IDÉES
DIRE LA VÉRITÉ

...ET UNE VOITURE ATTEND L'HEUREUX GAGNANT

L'UNION DES SYNDICALISTES ET LA REVOLUTION PROLETARIENNE

vous invitent à la

CONFERENCE-DEBAT

qui aura lieu le SAMEDI 12 MARS, à 15 heures

78, rue de l'Université (salle Neumeyer) — Métro : Solferino

PIERRE RIMBERT

y traitera le sujet suivant :

QUE DEVIENNENT LES CLASSES SOCIALES ?

LA LUTTE DES CLASSES EST-ELLE TOUJOURS VALABLE ?

Le P.S.U. répond à F. MITTERRAND

Monsieur le Président,

Vous avez déclaré au cours de votre dernière conférence de presse que vous désiriez qu'un dialogue s'engage entre la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et le P.S.U. Nous pensons nous aussi que ce dialogue est nécessaire, et nous souhaitons qu'il soit mené d'une manière aussi franche et réaliste que possible.

Vous connaissez bien les raisons qui ont présidé à la création de notre parti, puisque notre commune opposition au régime gaulliste date de 1958. Nous entendions dès cette époque réaliser l'union de tous les adversaires du système qui nous avait été imposé par le putsch du 13 mai, mais nous voulions également construire, dans le cadre de cette union, une force socialiste renouée. Il nous paraissait, en effet, que la défaite de la IV^e République avait mis en lumière le déclin de la gauche française. Aux problèmes que posaient à la fois l'évolution du capitalisme moderne, la division du monde en deux blocs et la révolte des peuples coloniaux, cette gauche n'apportait aucune solution valable. En dépit de certains efforts de redressement, elle était ballottée entre la répétition purement verbale de vieilles affirmations doctrinales et la réalisation de compromis médiocres et sans perspective. Nous voulions donc avant tout rompre avec ce passé et définir ce que devait être, face aux nouvelles réalités de notre époque, une politique authentiquement socialiste. C'est sur cette base que se sont rassemblés les membres du parti socialiste autonome, ceux de l'Union de la gauche socialiste et du groupe « Tribune du Communisme ».

Nous n'avons jamais prétendu être les seuls à poursuivre le but que nous nous étions ainsi fixé et nous avons toujours pensé que, pour parvenir à la reconstruction politique de la gauche, il faudrait réaliser des regroupements beaucoup plus vastes. Mais, pour nous, le regroupement doit se faire en vue de hâter les solutions socialistes et non d'en ajourner une fois de plus la réalisation. C'est pourquoi nous avons été hostiles à la tentative de création d'une grande fédération englobant le M.R.P., tentative que nous avons, comme vous le savez, vivement critiquée, car elle nous paraissait conduire à une relance du centrisme.

Nous voici cependant devant une situation nouvelle. Le regroupement que vous présidez est né des circonstances de la campagne présidentielle et il s'inscrit dans la perspective de la bataille électorale de 1967. Nous ne croyons pas déformer la pensée de la plupart de ses fondateurs en disant qu'à la différence de notre parti, ils ne tiennent pas les solutions socialistes pour des solutions proches, susceptibles de rallier une majorité dans le pays et de répondre aux problèmes de l'après-gaullisme. En revanche, un grand nombre d'entre eux semblent acquis à l'idée du maintien de la coalition réalisée à l'occasion de l'élection présidentielle, c'est-à-dire d'une coalition englobant toute la gauche, communistes compris. C'est à partir de cette situation que notre dialogue prend une signification.

Les résultats du 5 décembre ont marqué un tournant politique important. Chacun sait désormais que le régime est vulnérable et que ses partisans peuvent être vaincus dès les prochaines élections législatives. Il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour que cette éventuelle défaite du gaullisme soit également une victoire de la gauche. Celle-ci est encore minoritaire dans le pays. Pour qu'elle arrache la majorité, il faut non seulement qu'elle maintienne son unité, mais aussi que celle-ci soit fondée sur un véritable accord politique. Cela implique qu'elle dise clai-

rement ce qu'elle ferait si elle venait au pouvoir.

L'élaboration d'un programme commun est, de ce fait, l'un des éléments essentiels du combat de la gauche. Vous avez formulé, au cours de la campagne présidentielle, vingt-huit propositions qui vous paraissent constituer une « ligne de départ ». Nous avons fait alors des réserves. Nous avons maintenant le désir de voir aborder au fond plusieurs thèmes importants qui ont été seulement évoqués. Cela dit, nous sommes prêts à discuter à partir de ces propositions, et de celles que nous avons formulées et que nous vous rappelons dans le document ci-joint.

Et c'est ici que nous vous posons la première question de notre dialogue : quand, avec qui, et sous quelle forme êtes-vous décidé à engager le débat sur le programme commun ?

C'est une question qui, vous n'en doutez pas, soulève un immense intérêt dans le pays. L'élaboration d'un programme commun implique, en effet :

1°) que la gauche ne conçoit pas son union sur un plan purement tactique, et

2°) que tous ses éléments ont renoncé à susciter des coalitions de rechange ; qu'on ne verra pas, à l'occasion des élections législatives, se reproduire le jeu des alliances contradictoires des élections municipales de 1965.

Nous sommes décidés à répondre favorablement à toutes les initiatives qui seront prises en vue d'établir le programme commun. Nous avons donné notre accord à la proposition qui a été faite par le parti communiste et que vous n'avez pas cru devoir retenir. Nous sommes prêts à envisager avec vous toute autre procédure qui permettrait de sortir de l'impasse. Nous y tenons d'autant plus que c'est dans la mesure où la Fédération n'écartera pas l'idée d'une discussion générale dans un très proche avenir que notre dialogue avec elle peut avoir un sens.

C'est en tout cas cette discussion et cet accord que désire la grande majorité des hommes et des femmes qui ont voté en décembre pour le candidat unique de la gauche. Beaucoup d'entre eux — et nous sommes de ceux-là — vont jusqu'à penser que cette formule de la candidature unique pourrait être également appliquée à l'occasion des prochaines élections législatives.

Nous savons, bien entendu, que la discussion du programme se heurte à de sérieuses difficultés. Notre intérêt nous commande de les aborder et non de les fuir.

Une des difficultés tient à la définition des moyens susceptibles d'assurer la réalisation d'un nouveau plan. Car nous sommes aujourd'hui tous d'accord — du moins nous le croyons — pour estimer que la gauche au pouvoir ne peut reprendre à son compte le V^e Plan gaulliste. Il faudra donc fixer de nouveaux objectifs et surtout indiquer comment nous entendons les atteindre. C'est ce que nous avons voulu faire, il y a un an, lorsque nous avons établi notre propre projet de contre-plan. Cela nous a conduits à souligner la nécessité d'un certain nombre de réformes de structures (réorganisation du système de crédit et nationalisation des banques d'affaires, démocratisation du secteur public et extension de ce secteur, notamment dans le domaine de l'industrie chimique et de la sidérurgie, municipalisation des sols à bâtir, développement de l'agriculture de groupe, réforme fiscale, etc.), faute de quoi une nouvelle politique économique risque de courir à l'échec.

D'où notre deuxième question : êtes-vous prêt à inclure ces réformes de struc-

tures dans le programme que la gauche unie devra présenter avant 1967 ?

L'autre grande difficulté concerne la politique internationale. C'est sur ce terrain que la gauche s'est, en 1947, divisée en deux camps hostiles. Il s'agissait d'une cassure profonde, portant sur des choix essentiels. Et si la situation ne s'était pas profondément modifiée au cours de ces dix dernières années, nous pourrions considérer que notre projet d'un programme commun est parfaitement vain. Mais, heureusement, bien des choses ont changé. La coexistence entre l'Ouest et l'Est est devenue une possibilité. Le problème de l'Europe ne se pose plus lui-même dans ses anciens termes. Plus personne ne peut contester la nécessité d'une organisation économique à l'échelle continentale (dépassant le cadre de l'actuelle communauté des Six), mais en même temps, de plus en plus nombreux sont ceux qui s'aperçoivent que ce but ne pourra être atteint dans le cadre de la politique libérale et capitaliste qui a inspiré le Traité de Rome. La France, comme toutes les nations de l'Europe occidentale, connaît la mainmise des capitaux américains sur les secteurs-clés de son économie, cependant que son retard technologique tend à s'accroître. Avant dix ans, les principales entreprises de ce pays risquent d'être réduites à la situation de filiales ou de sous-traitants des grandes firmes américaines. On ne peut aujourd'hui être favorable à la construction européenne tout en fermant les yeux sur les menaces que l'hégémonie américaine comporte pour notre avenir, et en s'abstenant de combattre dès maintenant la politique agressive que mène le gouvernement des États-Unis dans certaines régions du monde, et en premier lieu dans le Sud-Est asiatique.

Nous sommes ainsi amenés à vous poser la troisième question de notre dialogue : quelle position entendez-vous adopter à l'égard du problème de l'hégémonie américaine et des mesures qu'un gouvernement de gauche serait amené à prendre ou à proposer en vue d'assurer l'indépendance européenne ?

En vous posant ces trois questions, nous avons voulu aller à l'essentiel. Le dialogue que nous souhaitons avoir avec la Fédération de la gauche démocrate et socialiste porte sur les problèmes les plus urgents que la gauche doit résoudre. Nous aurons d'ici un an à livrer un nouvel assaut au régime gaulliste. Nous souhaitons pouvoir le livrer dans l'unité et en faisant apparaître la possibilité d'une mutation profonde de la société française.

Les réponses qui nous seront faites et les discussions que nous serons vraisemblablement amenés à avoir — car nous ne croyons pas que le débat puisse être épuisé par un simple échange de lettres — détermineront notre attitude à l'égard de la Fédération. Si celle-ci demeure dans la ligne qui a été la sienne au moment de la campagne présidentielle et qui était fondée sur une coalition générale de toute la gauche, nous continuerons assurément à nous considérer comme les alliés des différentes forces qui la composent. Du fond de notre débat, de l'étendue ou des limites de notre accord politique dépendra la possibilité de livrer de nouvelles batailles en commun.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, monsieur le Président, l'expression de nos sentiments socialistes.

Pour le Comité politique national du P.S.U.,
Edouard DEPREUX,
secrétaire national.

(Cette lettre a été adressée le 7 mars dernier à M. François Mitterrand, président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Editorial

LA PREUVE
N'EST
PAS FAITE

LES chiffres sont incontestables. Dimanche, à Douai, la liste de coalition de la droite et du centre a battu nettement la liste du regroupement de la gauche.

Ce n'est pas une raison pour se faire. Subir une défaite peut être bénéfique si on essaie d'en trouver les causes. Incontestablement, il est vrai qu'un retour devant les électeurs favorise l'équipe en place et draine vers elle des suffrages moins sensibilisés qu'à l'occasion d'une consultation nationale. Bien des gens ont aussi un réflexe de fausse justice qui consiste à ne pas modifier lors d'un scrutin d'exception le verdict du vote précédent.

On peut également s'interroger sur le coefficient personnel de tel ou tel candidat. Canivez, ancien député-maire, avait, en mars 1965, obtenu le meilleur succès jamais obtenu par la gauche à Douai. Le fait qu'il ne joue cette fois que les utilités dans la liste de gauche n'était peut-être pas d'un bon choix psychologique.

Honnêtement, même si ces raisons sont valables, elles sont insuffisantes. Plus fortes doivent être les raisons politiques.

Et parmi celles-ci, je voudrais retenir l'essentielle : toute coalition, même si elle unit les formes traditionnelles de la gauche, ne peut avoir une dynamique réelle que si elle repose sur un contenu politique, clairement précisé et popularisé.

Elle ne peut convaincre les électeurs que si elle s'affirme comme un accord raisonné, volontairement accepté, marquant une nette détermination de réaliser un travail d'équipe et de s'attaquer aux problèmes, sans risquer dès le lendemain de s'effriter, de se rompre.

Par conséquent, le programme commun de cette union ne doit pas seulement inscrire les lieux communs de ce qui ne fait pas problème, mais le choix d'options précises dont on prend le solennel engagement de veiller à leurs réalisations.

Et cette union, sur le plan local, doit être à l'image de la coalition sur le plan national. Si celle-ci correspond aux impératifs que je viens d'indiquer, alors sa projection locale prend du poids, elle a valeur de référence et mobilise l'électorat incertain, plus habitué à la radio et à la télévision qu'aux commentaires des réunions politiques.

Sans dynamique nationale, on court le risque d'un net déphasage à l'échelon des initiatives régionales ou locales. Et même la caution d'un leader national ne suffit pas. Après tout, ce n'est pas lui demain qui sera maire !

Et la politique d'une ville, ce n'est pas seulement critiquer la gestion de ses adversaires, c'est proposer une autre forme de gestion, la rendre crédible, et créer ainsi les raisons profondes du changement.

C'est calquer ses contre-propositions sur l'exemple national d'une véritable alternative.

Il semble bien qu'à Douai, cette erreur de jugement ait été commise.

Y porter correction, cela veut dire que les hommes de la gauche, là où ils combattent, doivent être intransigeants. Même si, au sein de leurs formations, il y a des réticences, ils doivent leur imposer cette conviction prioritaire du programme.

A tous les degrés de la vie démocratique, cette exigence doit faire loi.

Douai n'aura été alors qu'un serpice rendu à la gauche française.

Harris Puisais.

LES MOTIONS DU C.P.N.

Politique

Le Comité politique national du P.S.U. a examiné les problèmes posés par la préparation des élections législatives et les regroupements politiques en cours.

Pour aborder efficacement la bataille des législatives, il a rappelé l'urgence d'un accord général de la gauche portant sur :

— un programme commun définissant avec précision les objectifs à proposer au pays ;
— une tactique électorale commune.

Il considère donc indispensable que s'ouvre au plus vite, sur les questions de programme et sur les conditions de leur alliance, une véritable discussion entre tous les partis de gauche.

Pour sa part, le P.S.U. s'y déclare prêt. C'est pourquoi il a répondu positivement à la proposition faite en ce sens par le parti communiste, regrettant que la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste n'ait pas cru devoir y donner suite jusqu'à maintenant.

Pour surmonter les difficultés actuelles, le P.S.U. a décidé d'engager un dialogue avec la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste. Une lettre, adressée à François Mitterrand, pose trois questions sur lesquelles le P.S.U. estime nécessaire de faire porter la discussion en priorité.

Dans le cadre du dialogue ainsi engagé, les représentants du P.S.U. ne seront pas habilités à débattre de l'éventuelle adhésion ou association à la Fédération, seul un congrès extraordinaire du P.S.U., spécialement convoqué à cet effet, pourrait engager le parti dans cette voie.

Sociale

La lutte des travailleurs de France contre la politique gaulliste s'intensifie. Qu'il s'agisse de Giscard ou de Debré, la politique sociale de la Ve République comporte les traits suivants :

— promesses inconsidérées, puis non tenues en matière de prix agricoles ;

— blocage des salaires dans le secteur public ;

— imprévoyance complète du gouvernement et du patronat devant les problèmes urgents de conversion industrielle ;

— politique visant à limiter l'emploi pour empêcher les salaires de monter ;

— enfin, injustice fiscale croissante aux dépens des seuls salariés.

Pour toutes ces raisons, les luttes sociales s'amplifient et se multiplient tant chez les paysans que chez les travailleurs du secteur public, du fer, des chantiers navals et des métaux de la région parisienne.

Le Comité politique national du P.S.U. relève que, dans la situation actuelle, ces mouvements présentent des caractères inégalement positifs.

Dans bien des cas, les mouvements sont largement unitaires à la base, ce qui assure leur efficacité même si l'unité d'action nationale n'engage pas encore toutes les centrales syndicales.

Plus importante encore est l'approbation évidente de l'opinion publique, non seulement à l'action des travailleurs des chantiers navals devant l'imprévoyance de leur direction, mais aussi, de manière plus nouvelle, à l'action des travailleurs du métro.

F.N.S.E.A. : un avertissement
au gouvernement

Le congrès de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles, qui vient de se tenir à Paris, a mis l'accent sur les revendications de prix.

C'est ainsi que M. Hervieu, président de la Confédération nationale de l'élevage (C.N.E.), a déclaré que l'action du syndicalisme agricole devait porter en premier lieu sur les prix et tendre à obtenir des garanties à leur sujet.

Même son de cloche chez M. Delleau, président de la toute-puissante Association des producteurs de blé, qui ne cesse de proposer une action commune aux éleveurs du Sud-Ouest, tant pour l'absorption des excédents de céréales que pour les relèvements de prix : « Ce que nous souhaitons, c'est une collaboration et non une opposition entre la production végétale et la production animale. »

Plus nuancé, M. Mijon a souligné, au nom des coopérateurs, la nécessité d'orienter la production, de grouper l'offre sur le marché (aujourd'hui à l'abattoir plus que sur le champ de foire), d'organiser des circuits témoins.

Les réticences
du gouvernement

Accueillant le ministre de l'Agriculture Edgar Faure qui, comme son prédécesseur Pisan, a été entendu par le congrès, le président de Caffarelli s'est attaché à justifier les revendications de prix en faisant état de l'augmentation des charges qu'auront à supporter les agriculteurs en 1966 (transports, cotisations sociales, etc.).

Ainsi averti, le ministre de l'Agriculture a parlé longuement des mesures prises par le gouvernement en faveur de la viticulture et de l'élevage, mais il a souligné que la revalorisation des prix du lait et de la viande de bœuf demandée par la F.N.S.E.A. était subordonnée au déroulement des pourparlers sur le plan européen, nos partenaires devant se répartir la charge d'écoulement des excédents.

Cette prise de position a suscité une réponse de M. de Caffarelli qui a déclaré que son organisation attachait « la plus grande importance aux prochaines mesures de fixation des prix agricoles » et a rappelé que « dans une circonstance historique », le 21 octobre dernier, la F.N.S.E.A. avait invité ses adhérents à se prononcer contre le candidat du pouvoir à l'élection présidentielle. Et il a ajouté, sous les applaudissements du

congrès, qu'elle n'hésiterait pas demain à donner une consigne analogue.

Le gouvernement, qui bénéficiait jusqu'ici d'un préjugé favorable de la part des dirigeants de la F.N.S.E.A., est donc prévenu. En fait, quelle que soit la volonté des gaullistes de récupérer une clientèle électorale, Edgar Faure a du mal à faire admettre la hausse des prix agricoles qui risque de compromettre la politique de « stabilité » et d'alimenter les revendications d'autres catégories sociales.

M. Debré, qui était déjà réticent pour la distillation du vin de qualité médiocre, vient d'affirmer que « ce serait un mensonge de dire que seule



(Photo A.F.P.)

Agriculteur dans le Jura et l'Aude.

la hausse des prix agricoles réglerait le problème du revenu des agriculteurs ». Et le ministre de l'Economie et des Finances de préciser à ce sujet : « Ce serait faire abstraction de la productivité, des transformations sociales et commerciales. » Pour le gouvernement, tous ces facteurs doivent contribuer à l'amélioration de 4,8 % par an du revenu des agriculteurs, la hausse des prix de leurs produits prévue par le V^e Plan ne devant pas dépasser en moyenne 2 %. Il est vrai que le V^e Plan considère que l'augmentation des prix doit être de 1,5 % par an, mais ceci est une autre histoire.

Pour l'Europe agricole

Quoi qu'il en soit, les agriculteurs attendent de la mise en œuvre du Marché commun agricole la revalorisation de leurs produits et les dirigeants de la F.N.S.E.A. ont décidé de

En revanche, ces mouvements de meurent disparates. Le seul lien qui unit les travailleurs de l'Etat en lutte pour leurs salaires, et les travailleurs des métaux en lutte pour la sécurité de leur emploi, est le combat contre la politique économique du régime.

Une solidarité véritable de tous les travailleurs en lutte ne pourra s'établir que si l'objectif en est le changement de cette politique économique.

Il faut donc, par une coordination toujours plus précise des mouvements, intensifier l'action jusqu'au succès. Ceci exige qu'au-delà de la protestation, chaque mouvement s'affirme sur des contre-propositions précises.

C'est un plan de développement économique et social favorable aux travailleurs qu'il faut élaborer, portant notamment sur la sécurité de leur emploi, l'organisation de leur avenir et la croissance de leurs salaires, pour donner au mouvement la signification politique nécessaire à son élargissement et à sa victoire.

Sur le cas Fillioud

Le Comité politique national du P.S.U. s'indigne des mesures prises par la direction d'Europe N° 1 contre Georges Fillioud, coupable d'avoir pensé que son objectivité de journaliste ne le contraignait pas à oublier sa qualité de citoyen. Le C.P.N. souligne qu'un poste qui se déclare indépendant se devait de maintenir une attitude de rigoureuse neutralité à l'égard de la vie extra-professionnelle de ses journalistes. L'attitude de la direction d'Europe N° 1 fait apparaître une fois de plus l'ingérence croissante du pouvoir gaulliste dans tous les domaines concernant l'information.

collaborer de nouveau à la Commission de l'Agriculture du V^e Plan pour que soient précisés les moyens qui permettront d'améliorer le revenu agricole.

Toutefois, si le C.N.J.A. s'est déclaré dans l'ensemble d'accord sur la tactique suivie à Bruxelles, M. Genin, un des dirigeants de la F.N.S.E.A. les plus proches du M.R.P., a regretté que la crise du 30 juin ait fait perdre un temps précieux qu'il faut maintenant rattraper.

De son côté, M. Delleau a estimé qu'aucun des six pays n'a voulu briser le mécanisme communautaire, mais qu'il peut être dangereux d'encourager certains « à tirer sur la corde », puisqu'elle ne rompt pas !

La résolution concernant l'Europe et l'organisation des marchés mondiaux agricoles adoptée par le congrès a confirmé que « la création de l'Europe, dans le respect du traité de Rome, reste la préoccupation majeure des agriculteurs ». Elle a exprimé l'attachement des agriculteurs français à « une réalisation rapide et équilibrée de la politique agricole commune qui leur permette de combler le retard de leur niveau de vie, de participer efficacement à l'expansion économique générale, et de mettre un terme aux distorsions qui sont apparues entre les productions et les régions ».

Le congrès a souligné également que les négociations du « Kennedy Round » au G.A.T.T. devaient « conduire à un meilleur équilibre et à une organisation des marchés mondiaux, à des cours internationaux plus stables et plus équitables, et à une conjugaison des efforts des pays développés pour résoudre l'angoissant problème de la faim dans le monde ».

En ce qui concerne l'élection du conseil d'administration de la F.N.S.E.A., il convient de souligner qu'elle a confirmé la montée des « jeunes agriculteurs » parmi les cadres de l'organisation qui apparaît moins liée que par le passé au Parti des indépendants et paysans.

A noter que Michel Debatisse, secrétaire général adjoint sortant, a été élu par les délégués de sa région, malgré le conflit qui l'oppose dans son département aux militants qui suivent Roland Viel (1).

La Fédération des exploitants va sans doute continuer à être dirigée par le triumvirat de Caffarelli-Bruel-Debatisse.

(1) Voir « T.S. » du 26 février.

LES CONTRADICTIONS ECONOMIQUES DU GAULLISME



(Photo Keystone.)
Il revient...

La formation de l'équipe Debré-Jeanneney-Pisani a été représentée comme la dernière chance du gaullisme pour maintenir sa domination.

Après le lâchage des milieux patronaux et des gros intérêts agricoles, au moment de la campagne présidentielle, le général a bien été obligé de constater qu'il ne pouvait pas ignorer les désirs de la grande bourgeoisie d'affaires et qu'il devait s'efforcer à nouveau de la satisfaire en lui proposant une autre forme de collaboration.

Or, dans un régime capitaliste, il n'y a que deux solutions au problème des rapports entre le pouvoir d'Etat et le pouvoir économique : la solution libérale essayée par Giscard d'Estaing et la solution nationale-étatiste que va tenter Debré.

Puisque la première avait échoué, de Gaulle devait inévitablement tenter la seconde, même s'il hésite encore devant ses conséquences.

Mais d'abord pourquoi Giscard a-t-il échoué ? pourquoi le patronat l'a-t-il condamné ? Il y a là un paradoxe que seule l'analyse marxiste peut éclaircir.

Apparemment, M. Giscard d'Estaing aurait dû faire l'unanimité du patronat en sa faveur.

Jamais, depuis Poincaré, on n'avait tenté avec autant d'intelligence et de ténacité de défendre la primauté du patronat. Très consciemment l'ex-ministre des Finances a voulu rendre à l'entreprise privée le rôle déterminant dans l'Etat, et, aux chefs d'entreprises privées, le leadership dans l'économie.

Il avait une aversion profonde pour l'entreprise publique : il professait que l'Etat est forcément un mauvais producteur. Durant sept années de travail rue de Rivoli, il n'a pas cessé de minimiser le rôle et les moyens des entreprises nationales. Durant sept années, il s'est efforcé de réduire la fonction financière de l'Etat.

Entreprises privées contre entreprises nationales, assurance privée contre sécurité sociale, marché financier libre contre Trésor public, épargne privée contre impôt. Il a voulu ré-édifier peu à peu un système dans lequel l'Etat aurait pour seule mission de contrôler les grands équilibres et où l'entreprise privée par ses initiatives conduirait le devenir économique du pays.

Par entreprise, il entendait d'ailleurs l'entreprise capitaliste la plus dynamique possible, quelle que soit sa nationalité ; il ne voyait que des avantages à ce que la concurrence

internationale bouscule les dirigeants français endormis et même à ce que les firmes internationales apportent en France les contrôles et les innovations d'ailleurs. De lui-même, il n'a rien proposé contre l'implantation des trusts américains, contre l'absorption de Bull ou de Simca.

Pour lui, le monde économique capitaliste est un, seul compte le jeu du progrès technique stimulé par la concurrence.

Mais en même temps, Giscard voulait restaurer le primat du chef d'entreprise dans la vie économique. Il n'avait pas assez de sarcasmes pour les patrons jouisseurs et timorés. Il aurait voulu que les patrons assument pleinement leurs responsabilités dans la conduite des affaires économiques. Il voulait qu'ils organisent avec fermeté les concentrations nécessaires, qu'ils résistent ouvertement aux pressions des salariés, qu'ils affrontent la concurrence avec leurs propres armes. Il leur reprochait de se réfugier derrière le parapet de l'Etat chaque fois que les conflits sociaux menaçaient, derrière l'inflation lorsqu'ils n'avaient pas su dégager l'épargne réelle nécessaire aux investissements et derrière la protection (nationale ou européenne) parce qu'ils ne savaient pas s'organiser pour se battre sur des marchés libres.

Et le blocage des prix ? Ce blocage qui a causé sa perte et qui paraissait contradictoire avec toute cette philosophie, n'en était, en réalité, que l'instrument provisoire mais indispensable. C'est le blocage qui devait obliger les patrons à tenir en lisière les revendications salariales, à comprimer les frais généraux et à retrouver la compétitivité.

Ainsi, le leader indépendant poursuivait son dessein avec logique. Au terme de l'expérience, la loi du profit, le jeu du marché financier où les plus productifs trouvent les plus gros moyens d'emprunt, le « marché de la main-d'œuvre », redevenaient les clés des choix économiques ; le Plan — facteur de rigidité et ensemble de thèses arbitraires — était relégué au musée des instruments étatistes d'une période révolue. L'intention était de le limiter à une vaste étude de marché.

Tout cela n'aurait-il pas dû provoquer l'adhésion enthousiaste du patronat ? Giscard ne prenait-il pas au pied de la lettre les vœux de la fameuse déclaration du C.N.P.F. ?

Peut-être, en effet, la maladresse du blocage des prix industriels, les mille interventions qu'il ne pouvait éviter pour le rendre effectif, ont-ils suffi pour déclencher l'opprobre du patronat. Mais cette explication ne va pas au fond des choses ; derrière les idéologies et les incidents, il faut retrouver les réalités profondes de la vie économique.

En réalité, Giscard retardait d'une période alors qu'il croyait être en avance d'une. Marx a parfaitement montré qu'à certaines phases de son développement le capitalisme ne peut assumer par lui-même les conditions de la croissance. Il a besoin de tout le poids du pouvoir étatique.

De même que sous le Second Empire, l'Etat a dû intervenir massivement pour financer les grandes dépenses d'infrastructure ; de même aujourd'hui il doit mettre en œuvre les moyens de la collectivité pour résoudre les contradictions du capitalisme.

Il faut qu'il organise la prévision généralisée, il faut qu'il prenne en charge les grandes dépenses dont la rentabilité est douteuse (recherche, infrastructure), il faut qu'il assure, par des commandes massives, la rentabilité des équipements de pointe (atome, spatial, aéronautique). Enfin, et surtout, il faut qu'il serve d'écran entre le patronat et les autres classes sociales pour dériver les choix sociaux : diminution de la population agricole, reconversion, revendications salariales. L'Etat-patron est le meilleur des alliés.

Or une équipe incarne cette philosophie de l'Etat, c'est celle de Debré.

Cette équipe, tout d'abord, est nationaliste. Elle ne croit pas aux vertus de la division internationale spontanée du travail. Elle croit que chaque pays doit conserver toutes les clés d'un développement économique autonome. Elle croit que les autres (Allemands, Anglais) veulent nous attirer dans les pièges de l'économie internationale où la France perdrait l'autonomie de son destin. Elle surveillera les investissements étrangers, elle se méfiera du jeu des harmonisations communautaires, elle ne remettra à Bruxelles qu'au compte-gouttes

le droit de coordonner les moyens de la politique économique (fiscaux, monétaire, commerciaux, financiers, énergétiques). En revanche, elle accordera une attention particulière aux instruments industriels de pointe ; vous savez lesquels : une calculatrice française, un moteur d'avion français, une bombe H française, un satellite français, des machines-outils françaises et, s'il le faut, elle mettra les deniers de l'Etat à la disposition des grandes firmes pour obtenir toute cette panoplie. Le gouvernement américain a montré l'exemple dans cette voie, de remarquable manière.

L'équipe nouvelle ensuite est interventionniste. Cela signifie qu'elle n'entend pas remettre le développement économique national aux mains des firmes sans en discuter avec elles. Elle entend que le Plan soit réalisé, elle compte aussi se mêler étroitement au processus de concentration. Comment ? par la sélectivité des aides. On trouve cette orientation esquissée dans le Plan Debré.

Premier exemple : Le comité des investissements étrangers est chargé « d'élaborer la doctrine, avec le souci de l'indépendance nationale mais sans restrictions inutiles qui doit orienter les décisions des pouvoirs publics, puis il examinera cas par cas les problèmes relevant d'une décision au niveau des ministres ». C'est ce que Giscard n'avait jamais voulu faire. Il ne voyait pas ce qui permettrait de dire qu'un investissement étranger dans l'industrie des ascenseurs est bon et un investissement dans le secteur des machines-outils mauvais. Debré, lui, pense pouvoir le dire.

Deuxième exemple : Pour le droit à déduction des investissements, « la liste des biens d'équipement dont l'achat ouvrira droit à la ristourne fiscale sera fixée par le ministre de l'Economie ». Qu'est-ce qui permet d'admettre tel type de machine et non tel autre ? L'analyse de la situation et des besoins faite par le gouvernement ?

Troisième exemple : La réglementation des prix. « Les industries pourront retrouver une certaine liberté dans la fixation de leurs prix à condition de souscrire un contrat de programme ». Quel programme ? On ne sait pas encore. Les entreprises auront-elles à s'engager à respecter des normes de salaires ? des objectifs de production ? des volumes d'investissements ? C'est l'intention qui est prêtée à M. Debré. Peut-être ne pourra-t-il pas aller très loin, mais si les contrats doivent être renouvelés tous les ans, rien n'empêcherait en principe le gouvernement de sanctionner les entreprises qui auraient été trop généreuses en matière de salaires ou qui n'auraient pas suivi les directives d'investissement ou de concentration.

Peut-être devrions-nous nous réjouir de voir le gouvernement s'engager sur cette voie. Après tout, si M. Debré prenait le Plan au sérieux et se donnait de nouveaux instruments pour en faire respecter les orientations, ce ne seraient pas les socialistes qui devraient s'en inquiéter.

A cette orientation, nous objecterions cependant deux choses fondamentales : 1) M. Debré oublie quelle est la nature actuelle du Plan pour tout le secteur productif. On ne trouve, en réalité, que des prévisions fondées sur des tendances, des lois de consommation et des espoirs d'exportations. Transformer les chiffres hypothétiques de débouchés en objectif assignés aux industries, c'est changer la nature du Plan : il faudra s'en aviser à temps. Quant aux patrons, si on modifie leurs choix spontanés, ils seront portés à exiger en échange des garanties et des moyens. L'Etat peut prendre la charge des options s'il en assume les risques. A l'issue de l'évolution, nous trouverions des monopoles privés ou d'Etat — peu importe — dont les choix seraient discutés entre dirigeants, ministres et fonctionnaires. Cela s'appelle le capitalisme d'Etat ; cela n'a rien à voir avec la planification démocratique et avec la démocratie économique.

2) Pour faire admettre l'interpénétration des intérêts capitalistes et des intérêts d'Etat, le gouvernement devrait logiquement être conduit à faire des concessions aux salariés et aux agriculteurs. Le système, en effet, ne peut fonctionner que si les uns et les autres sont intéressés à la réussite du système. A terme, on offrirait aux salariés leur participation à l'enrichissement des entreprises par auto-

financement et aux agriculteurs un renouveau de l'action sociale et structurelle ; pour l'immédiat, une aumône (le relèvement du S.M.I.G. et des allocations). Comment les travailleurs auraient-ils pu accepter passivement cette caricature ?

Mais si les salariés font déjà connaître vigoureusement leur mécontentement, il n'est pas certain que le patronat de son côté soit tellement enchanté par la nouvelle orientation envisagée. Il voit bien quel bénéfice il peut en tirer dans l'immédiat : avantages fiscaux, blocage des salaires ; mais il doit bien voir plus loin. Si Debré l'aide à résoudre les contradictions actuelles, ce sera en imposant des exigences, des contrôles, un dirigisme que beaucoup de chefs d'entreprise ne pourront pas tolérer longtemps, même s'il est rentable. Le régime ne peut pas imposer à la fois un effort financier de développement et le partage des fruits de l'autofinancement, pas plus qu'il ne peut demander un effort concurrentiel et une dirigisme intérieur des décisions ; à la limite, le patronat verra bien que les vœux de Debré vont vers une sorte de corporatisme où la gestion autonome des chefs d'entreprise sera remise en cause. Ayant fait l'unanimité des travailleurs contre lui, le nouveau gouvernement n'aura peut-être même pas le soutien de la droite classique.

Pour le moment d'ailleurs, le débat est feutré. Le plan Debré, tel qu'il a été finalement adopté, loin de sa première version, a montré que le gouvernement n'entérinait pas, pour le moment, les thèses de la nouvelle équipe économique.

Le général de Gaulle veut gagner ses élections, ce qui l'oblige, entre autres, à ménager Giscard et par conséquent à ne pas admettre que ce changement d'orientation ait trop tôt un caractère trop voyant : la dernière conférence de presse l'a bien montré.

De plus, de Gaulle demeure lui-même : seule l'intérêt la politique étrangère. Pour cette raison, le rythme des rentrées de dollars doit rester fort : cela conduit à ne pas prendre le risque d'une croissance intérieure trop rapide. De là vient le caractère nettement antisocial du plan Debré : toute augmentation inflationniste de la consommation est rejetée.

Le changement ne peut donc être très rapide. Mais les contradictions subsistent et la nécessité d'un développement économique animé par l'Etat se fera sentir de plus en plus fortement. L'équipe Debré est là pour cela. Si le général lui interdit tout sacrifice en faveur des salariés, elle ne s'en mettra pas moins le patronat à dos. La clé du succès de la gauche est là.



(Photo A.D.P.)
... il s'absente



Déjà reconverti...

LE remplacement de M. Giscard d'Estaing par M. Debré a été interprété comme la condition et le prélude à un profond changement de la politique économique. M. Debré ayant été prié d'assurer personnellement la responsabilité des affaires économiques, chacun attendait avec curiosité ce que pourrait bien être les innovations d'un homme qui, à la tribune de l'Assemblée et à la radio, avait fait preuve de beaucoup de fougue et d'imagination. Or, il est clair que les mesures annoncées le 16 février dernier, après quarante jours de consultations et de réflexions, ont non seulement déçu les salariés, mais laissé assez indifférents les autres groupes sociaux. La montagne a accouché d'une souris. Le nouveau ministre a, il est vrai, précisé que les réformes de structure viendraient après. En attendant, il est bon de se demander à quoi correspond le « plan » Debré.

IMPROVISATION ET INCERTITUDE

M. Debré ne s'attendait pas à être désigné comme ministre de l'Économie et l'a bien montré. En arrivant rue de Rivoli, il ignorait tout de la situation économique et n'avait rien de prêt.

Pris de court, il s'est aperçu qu'entre les beaux discours et les contraintes économiques, il y avait une grande distance.

Parti pour rallier les groupes sociaux hésitants au régime, il s'est facilement laissé convaincre que sa marge d'action était étroite. Dès lors, il a parlé au plus pressé, c'est-à-dire offrir des satisfactions à la droite.

Le plan Debré ne répond à aucune analyse précise de la conjoncture.

Contrairement à toute attente, il n'y avait aucune description de la situation au début de ce plan. M. Debré craignait-il que 1966 soit une année de stagnation ou, au contraire, avait-il surtout peur de voir une reprise de la hausse des prix ? On ne sait pas, et lui-même ne semble pas avoir eu une idée bien claire là-dessus.

Quand on a de la peine à analyser la situation en termes économiques, il est évident qu'on en a encore plus à définir une politique économique. Fallait-il avant tout relancer les investissements ou plutôt soutenir la consommation ; ou encore se battre sur le front des échanges extérieurs ? Point de réponse précise.

Les indicateurs économiques connus de M. Debré montrent que l'investissement a plutôt tendance à s'améliorer. Une opération de relance telle que celle qu'il avait déjà organisée en 1959 ne s'imposait peut-être pas. Sur le plan extérieur, la reprise des importations à la fin de 1965

correspondait semble-t-il à un rattrapage et ne remettait pas en cause la bonne situation de nos échanges extérieurs. C'était donc plutôt du côté de la consommation qu'il fallait faire quelque chose, puisque beaucoup d'experts craignaient qu'après la reprise du quatrième trimestre 1965, on assiste à un tassement qui aurait déçu les entreprises et aurait freiné les vellétés de reprise des investissements.

Mais, en vérité, là n'était pas le principal souci de M. Debré. Ce qu'il désirait avant tout, c'était réconcilier le patronat avec le gouvernement. Pour cela, il fallait souscrire aux deux exigences de celui-ci : allègement fiscal et déblocage des prix.

Ensuite, il fallait poursuivre l'opération de réconciliation avec les agriculteurs. Pour cela, Edgar Faure payait immédiatement et Debré annonçait des mesures nouvelles, tandis que le général acceptait le retour à Bruxelles sans grande contrepartie. Enfin, le nouveau gouvernement aurait aimé faire quelque chose pour les salariés. Malheureusement, il a jugé que le coût des mesures favorables au patronat et aux agriculteurs avait épuisé sa marge d'action et il n'a concédé aux salariés qu'une aumône.

DEBRÉ DANS

de promesses en promesses MAIS LE CORSET GISCARD

I. — Mesures concernant les entreprises.

1° Déduction pour investissements.
« La déduction constituera une subvention indirecte de 10 % aux achats de biens d'équipement par la voie fiscale. »

2° Investissements étrangers.
Le gouvernement crée un Comité des investissements étrangers chargé :

« — d'élaborer la doctrine, avec le souci de l'indépendance nationale, mais sans restrictions inutiles, qui doit orienter les décisions des Pouvoirs publics ;
« — de préparer et de tenir à jour l'information ;
« — d'examiner cas par cas les problèmes relevant d'une décision au niveau des ministres. »

3° Doublement des possibilités d'emprunt à moyen terme des sociétés de prêt-bail.

4° Adoption de la réglementation applicable aux intérêts débiteurs.

5° Modification de la réglementation des prix :

Les industries ayant signé un contrat de programme bénéficieront d'une plus grande latitude dans la fixation de leurs prix.

LE PATRONAT SERA-T-IL SATISFAIT ?

La déduction fiscale sur investissements peut être appliquée ainsi : Les entreprises seront autorisées à déduire de leurs versements au titre de l'impôt sur les sociétés 10 % de la valeur des biens d'équipement qu'elles auront achetés avant le 31 décembre 1966, même si la livraison est effectuée après.

Ceci correspond à une demande pressante du C.N.P.F. qui a toujours soutenu l'idée que si les entreprises

ne faisaient plus assez d'investissements, c'est parce que la pression fiscale était trop forte et les profits disponibles après impôt trop faibles.

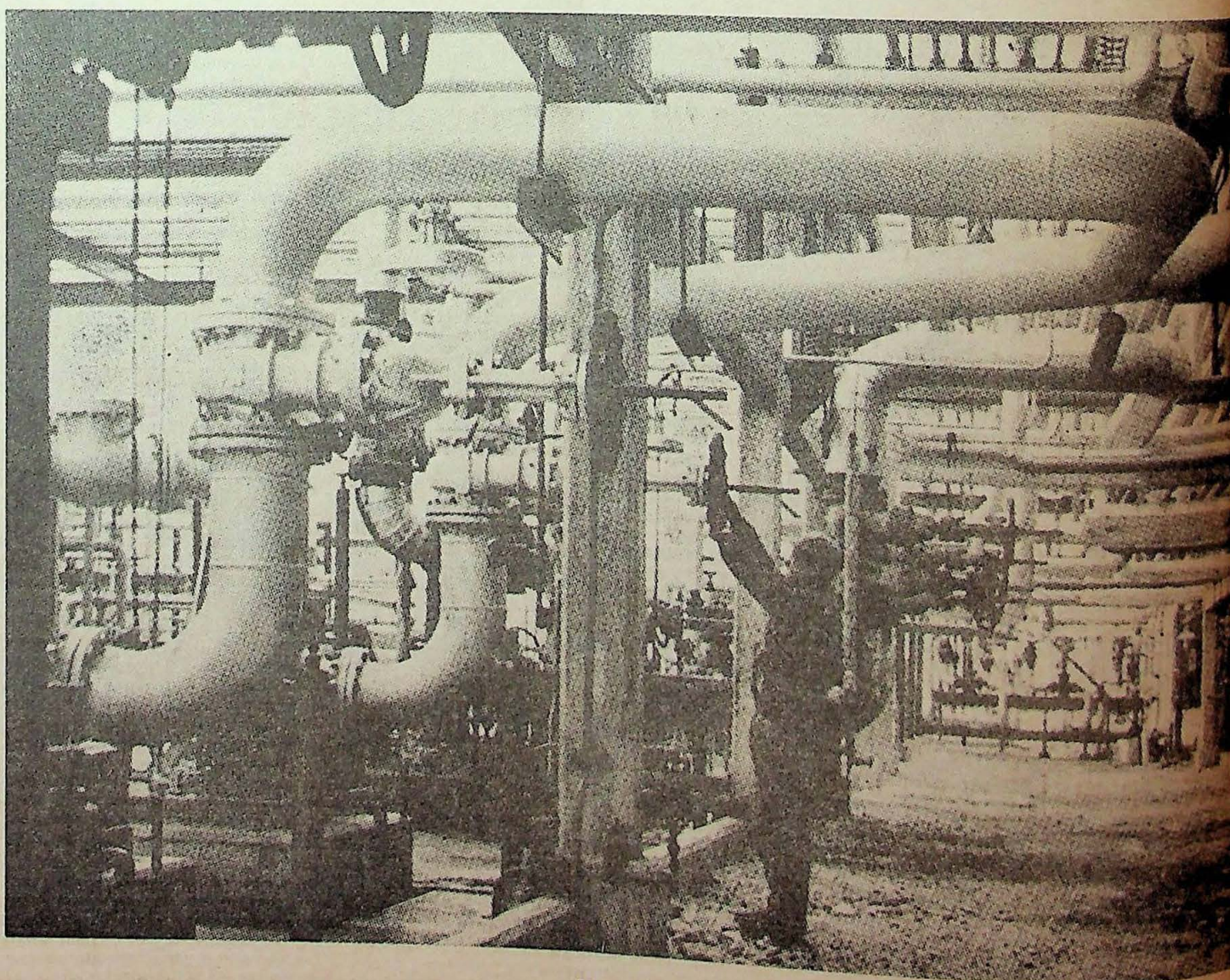
Nous croyons que le ralentissement des investissements depuis 1962 a bien d'autres causes : peur de la concurrence étrangère, peur de l'échec du Marché commun qui aurait pu encore aviver cette concurrence, frais généraux trop élevés, mauvaise structure des entreprises françaises et de leurs moyens de distribution. En conséquence, l'octroi d'un cadeau fiscal ne peut en rien résoudre à long terme le problème de l'investissement productif en France.

QUI VA PAYER ?

Mais le gouvernement, soucieux de ses relations avec le patronat, a fait comme s'il croyait à l'efficacité de la mesure et il a promis la déduction de 10 %. Il a calculé que cela risquait de coûter 100 milliards d'anciens francs et il a trouvé cela cher. Aussi, dans un deuxième temps, a-t-il décidé d'établir une liste limitative des biens auxquels il accordera le bénéfice de la déduction. Ceci dans le but de ramener à environ 700 millions de F le coût de l'opération pour les contribuables. L'établissement de cette liste a donné lieu à une bagarre effroyable, chaque producteur d'équipement refusant de voir ses produits exclus de la liste. En effet, on voit mal pourquoi il faudrait pénaliser les camions et non les grues, etc.

UNE PORTE OUVERTE POUR LES CAPITAUX ÉTRANGERS

L'assouplissement de l'attitude gouvernementale vis-à-vis des investissements étrangers a été bien accueilli



Un attrait pour les investissements étrangers.

LA FOULÉE DE GISCARD

Promesses BIEN TIENDRA

par toutes les entreprises qui attendent d'une aide financière américaine ou autre de pouvoir survivre ou dominer leur secteur. Mais ici encore, il faut s'attendre à de belles joutes lorsque le Comité commencera à définir la doctrine : Qu'est-ce qui doit rester strictement national ? Qu'est-ce qui peut être envahi par le capital étranger ? Peut-on admettre que les grands trusts internationaux prennent le contrôle de l'alimentation du bétail et par là de l'agriculture française, ou est-ce que cela est du domaine « réservé » ?

L'extension des moyens dont disposent les entreprises qui louent du matériel d'équipement est intéressante, surtout pour les moyennes entreprises qui éprouvent des difficultés de trésorerie et ne peuvent pas déboursier immédiatement le prix des investissements qu'elles devraient faire pour se moderniser.

Quant à la libéralisation des coûts du crédit pour le moment, elle ne jouera qu'en faveur des grosses affaires dont la réputation est très forte et que les banques se disputent comme clientes.

UN CONTROLE POUR MAINTENIR LES PRIX ?... OUI, MAIS COMMENT ?

L'institution des contrats de programme dans le domaine des prix complique encore un peu plus la situation de ce secteur.

Depuis septembre 1963, on avait déjà deux régimes : le blocage pur et simple (les entreprises n'ont le droit d'augmenter aucun prix) et le contrat de stabilité (en gros, les entreprises peuvent ajuster certains prix si elles en baissent d'autres).

Désormais, les firmes devront faire connaître à la Direction des prix les



...encore victimes de la reconversion.

(Photo A.D.P.)

modifications qu'elles voudront apporter à leurs barèmes : l'administration pourra discuter le relèvement, le refuser ou l'accepter.

En contrepartie de cette possibilité, les entreprises prendront des engagements concernant l'évolution des différents facteurs : investissements, salaires, exportations, par exemple.

Périodiquement, au cours de rendez-vous, les résultats du contrat sont examinés.

Disons devant ces projets que nous sommes en plein brouillard. A quoi s'engageront réellement les patrons ? Quels seront les moyens de contrôle de l'administration ? Croit-on vraiment en haut lieu qu'en échange d'une autodiscipline des prix (c'est dur, l'autodiscipline !) les chefs d'entreprise s'engageront en outre à prouver chaque année qu'ils ont respecté le plan (quel plan pour chaque entreprise ?), suivi la politique des normes (quelles normes ?), amélioré leur compétitivité et réformé leurs structures ? Ou bien des firmes obtiennent quelque chose de très intéressant : un bon relèvement des prix et elles peuvent à la rigueur souscrire quelques engagements moraux, mais alors l'inflation menace à nouveau, ou elles maintiennent la stabilité des prix, mais alors pourquoi se lier par des engagements ?

SE RECONCILIER AVEC LES AGRICULTEURS

Il est probable cependant que le gouvernement s'apprête à laisser les prix évoluer un peu en hausse. Cela inquiète d'autant plus qu'au même moment il doit admettre une hausse des prix agricoles.

En effet, si le régime veut se réconcilier avec les agriculteurs d'ici les prochaines élections, il faut au moins que le revenu agricole augmente plus en 1966 que les années précédentes. Pour cela, le gouvernement aurait pu manier les subventions aux exploitants et aux familles modestes. Il semble avoir préféré la voie des relèvements de prix. Elle est plus coûteuse pour la collectivité, elle avantage les agriculteurs en proportion de leurs revenus ; ce sont les plus gros qui en tirent le principal bénéfice, mais n'est-ce pas ces gros qu'il s'agit d'arracher à M. Lecanuet ?

Prix industriels fermes, prix agricoles en hausse, relèvement des tarifs de la S.N.C.F., le front des prix qui est déjà sensible (+ 0,4 % par mois depuis novembre) risque de devenir très menaçant.

Détaxations fiscales sur les profits, déductions fiscales sur les investissements, subventions à l'agriculture, rallonges de dépenses diverses (« Concorde », par exemple), le front de l'équilibre budgétaire paraît également plus difficile à tenir.

En conséquence, les projets géné-

reux en faveur des salariés ont été abandonnés. Il n'en reste que quelques aumônes et des promesses.

II. — Mesures concernant les salariés

- 1° Taux horaire du S.M.I.G. porté pour la première fois de 2,0075 F à 2,050 F, soit une hausse de 2,117 %. Subsidiatement, le nombre de jours d'abattement est ramené de 8 à 6 (mais les abattements les plus élevés demeurent inchangés) et le S.M.I.G. devient indexé sur l'indice des 259 articles au lieu de celui des 179.
- 2° Taux horaire du S.M.A.G. porté de 1,69 F à 1,74 F pour la zone sans abattement, soit une hausse de 2,958 %.
- 3° S.M.I.G. d'outre-mer : + 2,117 % sauf à La Réunion : + 2,69 %.
- 4° Personnes âgées : l'octroi de 100 F supplémentaires est avancé au 1^{er} juillet 1966 au lieu du 1^{er} octobre 1966. Pour 1966, le cadeau est de 1,2 %.
- 5° Allocations familiales : hausse de 4,5 % au 1^{er} août 1966 (donc 1 an après la dernière hausse qui avait été de 4 %) au lieu de 4 %. Subsidiatement, les dix zones d'abattement sont regroupées en six et l'abattement maximum est réduit de 6 % à 5%.
- 6° Logements sociaux : programme triennal supplémentaire de 15.000 H.L.M. pour résorber les bidonvilles et 12.000 logements pour les vieux, les personnes seules et les jeunes travailleurs.

SE MOQUER DES SALARIES

Il est inutile d'insister sur le caractère dérisoire de ces mesures. Il suffit de rappeler que la hausse des prix est actuellement de l'ordre de 3,5 % par an pour montrer qu'elles n'apportent aucune amélioration du niveau de vie. Si l'on songe que le trust Rhône-Poulenc vient d'annoncer que grâce à la détaxation des profits ses dividendes vont augmenter de 12 %, on voit aussitôt que le plan Debré garde le même caractère de classe que celui de Giscard d'Estaing. Sous cet aspect, ils sont bien dans la même ligne.

Pour faire passer cela, le gouvernement fait trois promesses (en plus des logements sociaux) :

1° Participation des travailleurs à l'enrichissement des entreprises par autofinancement.

Notre ami Todure dit plus loin ce que l'on peut penser d'un tel projet. Encore faut-il en dénoncer la vanité. En l'état de notre information et de notre législation fiscale, il est bien difficile de déterminer avec précision

ce que sont les bénéfices nets de chaque entreprise ; le projet a toutes chances d'aboutir à la création d'une caisse de gestion para-étatique d'une multitude de participations très minoritaires. Caisse qui ne pourra exercer aucun rôle réel sur la gestion des 50.000 entreprises « cotisantes » et qui ne pourra que reverser ses recettes à des fonds sociaux nationaux. Comme les recettes correspondraient largement à des moins-values fiscales, ce sera un système extraordinairement lourd de couverture de quelques dépenses budgétaires par des fonds soustraits au budget. N'insistons pas et attendons d'être démentis.

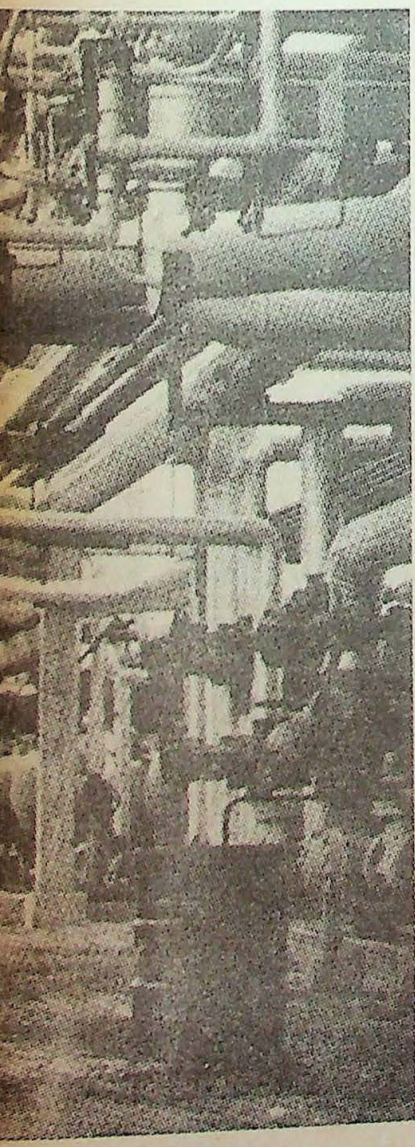
2° Abaissement de la durée hebdomadaire du travail. Ici également il faut attendre les textes d'application en posant quelques questions : Quel sera le volume et l'ampleur des dérogations ? Que fera-t-on pour les salariés privés d'heures supplémentaires ?

3° Création d'un centre d'étude des revenus et des coûts. Ce centre est prévu par le V^e Plan. Il faut bien le créer. Sous M. Giscard d'Estaing, on s'orientait vers un organisme d'études académiques qui aurait, et cela n'était pas si négligeable, étudié la composition et la solution des diverses formes de revenus dégagés par le fonctionnement des grandes entreprises nationales et de quelques industries. Une sorte d'Institut des Statistiques bis présidé par quelques sages qui auraient authentifié des résultats des travaux.

UNE TOUR DE CONTROLE ECONOMIQUE

M. Debré, fidèle à lui-même, semble nourrir pour ce centre des ambitions plus vastes puisqu'il voudrait qu'il confronte les « évolutions réelles des coûts, des salaires et des prix — dans le détail des secteurs d'activité et même des entreprises — aux normes d'évolution figurant dans la programmation en valeur du V^e Plan ».

(Suite page 9.)



(Archives - T. S.)

Mystification pour les uns, projet révolutionnaire pour les autres

L'APPROPRIATION COLLECTIVE DE L'AUTOFINANCEMENT

peut-elle conduire à une démocratisation de l'économie ?

« Un mal qui répand la terreur » parmi les milieux patronaux vient d'apparaître avec le « petit plan » Debré de février : c'est l'intention du gouvernement d'appliquer l'article 33 de la loi du 12 juillet — dit « amendement Vallon » — sur l'appropriation par les salariés d'une partie de l'autofinancement des entreprises. A entendre certains, se cacheraient derrière ce vocabulaire juridique-économique la révolution sociale la plus importante imaginée depuis un siècle ; les « gaullistes de gauche » (dont MM. Vallon et Capitant sont les chefs de file) ont effectivement réussi à convaincre certains patrons que leur système « pancapitaliste » allait permettre aux travailleurs de prendre en vingt-cinq ans le contrôle des entreprises financières.

D'autres, au contraire, pensent qu'il s'agit là d'une nouvelle apparition du serpent de mer — aussi vieux que le gaullisme — de l'association capital-travail ; ils n'en attendent donc qu'un peu de vent destiné à « gauchiser » la réputation de l'U.N.R. dans l'opinion. Qu'en est-il exactement ? Et à quelles conditions peut-on penser qu'une appropriation collective de l'autofinancement changerait grand-chose à notre société ?

Il n'est peut-être pas superflu de commencer par un petit rappel de vocabulaire. L'autofinancement, c'est la partie de ses bénéfices que l'entreprise décide de consacrer à améliorer et à étendre son équipement, au lieu de le distribuer à ses actionnaires.

L'autofinancement *brut* (comprenant alors les amortissements, c'est-à-dire les sommes que l'entreprise met chaque année de côté pour renouveler son matériel qui s'use) ou *net* (comprenant alors les seuls bénéfices consacrés à la seule extension de la firme, à l'exclusion des amortissements). Juridiquement, les sommes consacrées à l'autofinancement peuvent apparaître au bilan de l'entreprise soit sous forme d'augmentation du capital de la firme (par création d'actions nouvelles, s'il s'agit

d'une société), soit par accumulation des réserves (qui, au bout d'un certain temps, seront incorporées au capital).

Qu'est-ce qu'on entend donc par « appropriation collective de l'autofinancement » ? Le fait que les titres de propriété (actions nouvelles ou augmentation de valeur des actions anciennes) correspondant à ces profits réinvestis par la firme soient répartis non plus seulement entre les propriétaires de la firme, comme c'est la règle dans le capitalisme, mais entre ceux-ci (la famille propriétaire ou les actionnaires) et les salariés de l'entreprise. Par exemple, si une entreprise consacre cent millions de ses profits à s'étendre, les actionnaires en reçoivent la propriété en partie et les salariés la propriété pour le reste.

Telle est l'idée. La justification est simple : si l'entreprise a fait des profits, c'est non pas seulement en utilisant intelligemment le capital apporté par ses actionnaires, mais aussi grâce au travail et à l'ingéniosité de ses salariés. Le partage du profit n'est que justice ; s'il y a discussion, ce sera sur les modalités, non sur le principe de partage.

Le problème est-il ainsi bien posé ? Est-ce de la sorte que le pose le gouvernement ? Qu'ont à dire à ce sujet les citoyens qui préfèrent l'optique socialiste de la société à l'optique capitaliste... ou « pancapitaliste », comme disent maintenant MM. Vallon et Capitant ? Voyons ces divers aspects en commençant par le plus actuel : les intentions du gouvernement.

Les intentions gouvernementales

Pour autant qu'on le sache, la majorité gaulliste est fort ennuyée du « cadeau empoisonné » que lui a fait Vallon lors du débat sur la loi de juillet dernier. Certes, il fallait bien paraître accorder une petite compensation aux travailleurs, alors qu'on venait de voter quelque chose comme 100 milliards d'anciens francs d'exonérations fiscales par an, au profit des sociétés et de leurs actionnaires ; l'amendement Vallon joua ce rôle-là. Mais maintenant la majorité se demande comment appliquer cet article 33 qui lui fait obligation de « déposer avant le 1^{er} mai un projet de loi définissant les modalités selon lesquelles seront reconnus et garantis les droits des salariés sur l'accroissement des valeurs d'actif des entreprises dû à l'autofinancement ».

M. Debré a annoncé qu'il allait nommer une commission de « sages » chargée de faire un rapport dans les deux mois. Et l'on susurre déjà que ce rapport proposerait de renvoyer à plus tard — après les élections ? — le dépôt du projet de loi en raison de la grande complexité du problème.

La seule chose qui soit assurée pour l'instant, concernant les intentions gouvernementales, est l'esprit dans lequel les « sages » devront travailler. Ils devront, précise un communiqué officiel, laisser « à la disposition de l'entreprise pour ses investissements » la partie de l'autofinancement accordée à ses salariés, ils devront aussi faire en sorte que la capacité nationale de financement des investissements ne soit pas affectée ; moyennant quoi, ils pourront confier « à une instance extérieure à l'entreprise » la gestion des fonds d'autofinancement accordée aux salariés.

Autant dire que le projet gouvernemental n'a aucune chance d'intéresser vraiment les syndicalistes et les socialistes.

Sept motifs de méfiance

Les réticences de ces milieux sont, en effet, considérables à l'égard de toute formule d'appropriation collective de l'autofinancement qui pourrait rappeler la fameuse association capital-travail chère au gaullisme. Pour simplifier, disons que cette attitude réservée se fonde sur trois motifs principaux :

1 La crainte d'une mystification, la promesse d'une distribution d'actions gratuites par l'entreprise pouvant conduire les salariés à revendiquer moins de hausses de salaires. Il y aurait assurément marché de dupes si les salariés obtenaient une somme moindre en actions gratuites qu'en salaires supplémentaires.

2 La crainte aussi d'affaiblir la conscience de classe des travailleurs, en faisant d'eux des « capita-

listes populaires », selon la formule utilisée en Allemagne. Pour que les salariés gardent ou acquièrent une hostilité au capitalisme et à ses injustices, il faut qu'ils n'en soient pas complices, par le biais de l'actionnariat.

3 La crainte, enfin, d'attacher (juridiquement et psychologiquement) les salariés à l'entreprise qui les emploie, au risque de réduire leur chance d'obtenir ailleurs de meilleurs salaires ou de diminuer leur sentiment de solidarité avec les travailleurs des autres firmes.

A ces arguments de fond bien connus et de caractère général, s'ajoutent quatre motifs particuliers à notre sujet, qui concernent notamment l'orientation que prend actuellement le gouvernement :

1 Laisser à la disposition de l'entreprise les fonds d'autofinancement accordés à ses salariés, c'est *n'accorder à ceux-ci qu'un droit diminué* : celui de toucher le revenu du capital qui leur est attribué, mais non de disposer de ce capital (par principe maintenu à la disposition de la firme), il s'agit donc en fait du simple octroi d'un supplément de revenus, de très faible importance.

2 Laisser chaque entreprise distribuer à sa guise et en fonction de ses profits une fraction d'autofinancement, c'est *aggraver les inégalités entre salariés*. Les travailleurs des secteurs à forts profits bénéficieront de fruits qui résultent souvent autant d'une situation privilégiée sur le marché (monopoles ou oligopoles : pétrole, chimie, construction électrique...) que d'une forte productivité. A l'inverse, les travailleurs des secteurs très concurrentiels (électro-ménagers), en déclin (textiles) ou nationalisés n'auront droit qu'à très peu de chose ou même à rien. Si participation il y a, ce sera une participation à l'inégalité !

3 Partager l'autofinancement dans le cadre de l'entreprise, c'est *oublier qu'une partie de ce profit est due à l'effort de la collectivité tout entière*, celui des contribuables qui financent l'infrastructure de l'entreprise, celui aussi des consommateurs sur le dos de qui se réalise une partie des profits.

4 Refuser aux salariés le droit de disposer de la petite fraction du capital qu'on leur accorde, c'est *leur enlever toute possibilité d'intervenir comme actionnaires* dans la gestion des entreprises et a fortiori dans celle des industries où ils travaillent.

Bref, si les syndicalistes et les socialistes s'engagent dans le partage de l'autofinancement, ce ne peut absolument pas être selon les modalités qu'envisagent le pouvoir gaulliste. Selon quelles autres, alors ? Et pourquoi même s'intéresser à la formule, vu ses dangers ?

Théorie et pratiques socialistes

Il faut, ici, revenir un peu à la théorie, sans perdre de vue pour autant l'intérêt pratique des choses. La théorie c'est, pour les socialistes, que l'intérêt général, celui du plus grand nombre, l'emporte et doit l'emporter sur celui de la minorité des privilégiés. Le moyen de faire triompher l'intérêt général en matière économique, c'est la planification démocratique.

C'est au plan, élaboré et discuté démocratiquement par la nation, qu'il revient de définir ce que seront, durant les prochaines années, les objectifs poursuivis par le pays : objectifs sociaux (répartition plus juste du



C'est nous qui payons leur autofinancement.

revenu, priorité aux faibles, garantie effective que les droits fondamentaux de la personne — au logement, au travail, à l'instruction — seront respectés; objectifs économiques (rythme de croissance, taux des investissements, équilibre des échanges garantissant l'indépendance nationale, aide aux peuples sous-développés...); choix politiques d'une société œuvrant pour la paix, la liberté et l'entente internationale. C'est dans cet esprit que le P.S.U. a étudié et mis au point le contre-plan chiffré qu'il a proposé à l'ensemble de la gauche et au pays pour la période 1966-1970.

Les moyens d'appliquer les choix inscrits dans le plan démocratique sont évidemment nombreux, mais l'un des plus sûrs est d'avoir un secteur public étendu et dynamique, assurant dans toutes les branches dominantes de la vie économique le respect du plan. A cette raison d'être des nationalisations et de leur extension s'en ajoutent deux autres :

— permettre une expérience de gestion démocratique des entreprises, que refuse le capitalisme, parce que contraire à sa doctrine du profit et de la libre entreprise ;

— ensuite une diminution progressive du rôle des grands trusts capitalistes en les dépossédant de leurs



(Photo A.F.P.)

Louis VALLON :
un cadeau empoisonné ?

moyens d'influence et d'enrichissement dans la France contemporaine.

Bref, et sans insister sur ce point, il est clair que pour les socialistes l'objectif n'est pas l'appropriation collective d'une partie de l'autofinancement des firmes privées, mais la gestion démocratique de ces firmes, conformément aux objectifs du plan, donc leur nationalisation démocratique. Tel est le but ; mais on en voit les difficultés d'application immédiate.

● Pendant longtemps encore — et même pendant la phase de transition vers le socialisme — les firmes privées demeureront nombreuses ; or elles autofinanceront une grande partie de leur développement (entre 60 et 80 % de leurs investissements). Pourquoi donc laisser leurs actionnaires posséder seuls ces profits réinvestis, qui sont le fruit de l'œuvre des travailleurs ?

● De plus, les salariés n'ont aucune raison de renoncer aux avantages immédiats que pourrait leur procurer, en capital comme en revenu, l'appropriation partielle de l'autofinancement des firmes qui les emploient.

● Ces deux raisons se conjuguent pour inciter la gauche socialiste — syndicale ou politique — à rechercher une formule d'appropriation collective de l'autofinancement qui soit profitable aux masses à court terme et qui assure le développement de leur influence à long terme. Mais quelle formule ?

Six principes pour une bonne appropriation collective de l'autofinancement ?

On peut en imaginer plusieurs. Notre propos n'étant ici que d'ouvrir la discussion, tenons-nous-en aux principes des solutions. Nous en distinguons six :

1 Toute entreprise, et pas seulement les sociétés, devrait être obligée par la loi d'attribuer à ses salariés une partie des profits qu'elle consacre à son autofinancement. Ce serait reconnaître ainsi le droit des travailleurs à la propriété des entreprises dont ils assurent l'essor. Si un tel système avait fonctionné depuis cent ans, les grands trusts financiers n'auraient pas aujourd'hui la puissance que nous leur connaissons (et qui est due à l'accumulation de profits sans cesse renouvelés) ; à l'inverse, le niveau de vie des classes populaires serait sensiblement plus élevé.

2 La part d'autofinancement à distribuer aux salariés dépendra de l'utilité des investissements projetés par l'industrie en question, au regard des objectifs du plan. Dans tel secteur (le pétrole, par exemple) où les entreprises ont l'habitude d'autofinancer complètement leurs investissements, même quand ceux-ci ne sont pas indispensables, la part d'autofinancement distribuée aux salariés devra être plus importante, de façon à réduire les possibilités de gaspillage des entreprises. Les sommes ainsi prélevées pourront être consacrées, au contraire, au développement des secteurs qui ont du mal à financer les investissements qu'a prévus pour eux le plan. Ainsi le partage de l'autofinancement servira-t-il à l'application du plan ; ce qui constituera un progrès indiscutable, si le plan a été élaboré démocratiquement.

3 Cela nécessite, bien sûr, que les fonds d'investissement distribués aux salariés ne soient pas utilisés par chacun d'entre eux n'importe comment, ni même gérés dans le cadre de chaque entreprise ; ces fonds seraient en effet trop faibles pour pouvoir alors jouer un rôle économique efficace et les salariés qui les gèreraient n'auraient pas une vue assez vaste des besoins de l'économie nationale pour les employer comme il vient d'être dit. C'est à l'échelon national que doivent être groupés et gérés tous les fonds correspondant aux parts d'autofinancement attribuées aux salariés. Cela constituera très vite une vaste Caisse nationale, disposant de fonds suffisamment importants pour jouer un rôle majeur dans le financement des investissements français.

4 Cette Caisse nationale participera en priorité aux investissements que néglige le capitalisme : création d'entreprises dans les régions ou les secteurs utiles à la nation, mais délaissés par les capitaux privés ; développement des branches prioritaires que négligent les capitaux privés ; financement de la formation professionnelle... Pratiquement cela veut dire que la Caisse interviendra activement au nom de l'intérêt général dans la gestion des entreprises, soutenant tel investissement ici, refusant de l'appuyer là...

Cette intervention se fera par le moyen le plus classique : gérance de la partie du capital que chaque entreprise aura distribuée (au titre de l'autofinancement) à ses salariés, la Caisse interviendra comme un actionnaire important dans les assemblées générales et les conseils d'administration des firmes. Comme l'a fort justement souligné la C.F.D.T., dans un document qu'elle vient de consacrer à ce sujet, c'est cette intervention dans la gestion des firmes qui est, en l'espèce, l'élément le plus important pour l'avenir de l'économie française. Ainsi peut s'instaurer, par les biais des participations à l'autofinancement, un contrôle des travailleurs sur l'évolution des entreprises, pas non négligeable vers l'acheminement au socialisme.

5 Encore faut-il éviter que la mise en place de ce mécanisme n'aboutisse à une bureaucratie intolérable. Pour que le système soit parfaitement démocratique (car sans démocratie la socialisation de l'économie perd une de ses raisons d'être), il convient :

— que la gestion de la Caisse nationale soit assurée par les représentants élus des salariés et eux seuls (le patronat n'a, en effet, rien à y faire, puisqu'il s'agit de la propriété des salariés) ;

— qu'au niveau de chaque entreprise, les représentants des travailleurs soient amenés à donner leur avis à la Caisse nationale sur l'emploi des fonds qui leur appartiennent (cet avis étant seulement consultatif, car sinon on reviendrait au corporatisme d'entreprise).

6 Sous quelle forme les salariés toucheront-ils la part d'autofinancement qui leur a été attribuée par la firme qui les emploie ? La question est importante car c'est d'elle que dépend l'intérêt que porteront au système la grande majorité des travailleurs. On peut imaginer soit le paiement différé (au bout de cinq ans, dix ans, quinze ans) du capital attribué par les firmes aux salariés, soit le versement d'une somme équivalente sous forme de retraite complémentaire, à soixante ou soixante-cinq ans.

Mais il importe, en cette matière comme dans les autres, que la solidarité entre travailleurs soit bien marquée pour éviter que les salariés des secteurs riches n'accroissent — par ce biais — leur avance sur leurs camarades des secteurs à faibles profits. Une participation égalitaire (à

durée, de travail égale) serait encore la meilleure formule. Parallèlement pour marquer la solidarité entre travailleurs, employés et salariés en chômage, la Caisse devrait utiliser une partie de ses revenus pour verser des allocations complémentaires de chômage ou de réadaptation professionnelle.

Quelle réplique au sabotage du « mur d'argent » ?

Tels sont, croyons-nous, les principes en fonction desquels les syndicalistes et les socialistes pourraient accepter l'appropriation de l'autofinancement et même l'utiliser pour acheminer notre pays sur la voie d'un socialisme démocratique. La vigilance qu'ils doivent déployer les uns et les autres à l'égard des initiatives d'autrui ne doit pas être exempte d'intelligence : il faut savoir parfois utiliser la tactique de l'adversaire à son avantage.

Notons cependant en terminant deux difficultés particulières à notre sujet :

● l'appropriation collective de l'autofinancement s'appliquera-t-elle ou non aux entreprises nationalisées ? Répondre par la négative, c'est traiter les salariés du secteur public plus mal que les autres. Mais répondre par l'affirmative pour que les salariés de ce secteur aient part au développement de leur entreprise, c'est opérer un transfert à leur profit d'un bien qui est, par principe, la propriété de toute la nation. On est confronté ici au problème — rejeté par le pouvoir depuis vingt ans — de la nationalisation démocratique : quels sont, en fait, les droits des travailleurs sur leur entreprise quand elle est au service du pays ?

● autre difficulté : en partageant l'autofinancement, ne va-t-on pas « décourager l'épargne », selon l'expression chère au patronat ? Les capitalistes continueront-ils à autofinancer, si une partie des profits doit être donnée aux salariés ? Les épargnants souscriront-ils aux augmentations de capital des sociétés, si une partie du profit réalisé grâce à elles est donnée aux salariés ?

C'est là un des aspects du problème — fort difficile — du passage au socialisme : dans la phase de transition il ne faut pas s'attendre à des cadeaux de la partie adverse, bien au contraire. Le « mur d'argent » qui a saboté l'expérience de 1936 en sabotera d'autres. Cela conduira logiquement les partisans du socialisme à répliquer en durcissant leur attitude.

Ce n'est certes pas le gouvernement Pompidou-Debré qui peut sérieusement faire peur au patronat. Mais une appropriation sérieuse de l'autofinancement se heurtera, elle, à l'hostilité des possédants. La gauche doit réfléchir à l'avance à la réplique qu'elle leur opposera. La rencontre socialiste de Grenoble, dans six semaines, en fournira une excellente occasion.

Jean Todure.

Le corset giscardien tiendra

(Suite de la page 7.)

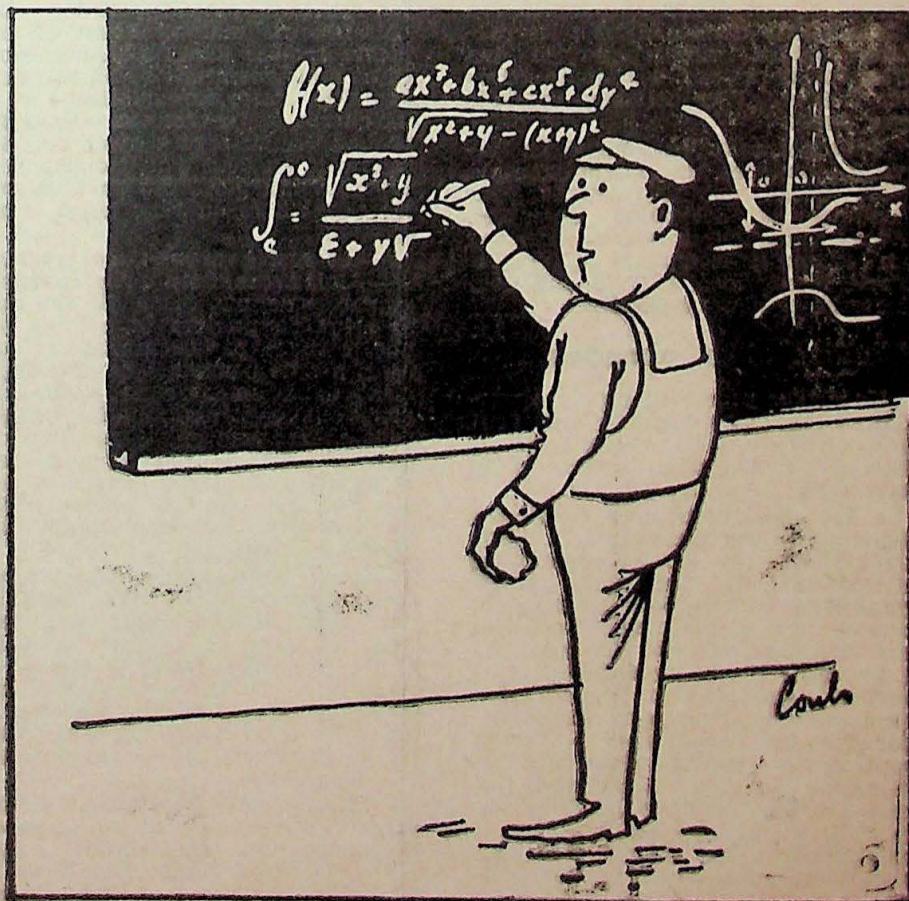
Cette mission pourrait donc aller très loin. Le centre pourrait expliquer pourquoi telle ou telle entreprise s'est écartée du droit chemin, pourquoi ses salaires ont progressé plus vite ou moins vite que la norme nationale.

On voit mal jusqu'où il ira. Intervient-il « à chaud », c'est-à-dire sera-t-il consulté par le gouvernement lorsqu'un accord de salaire sera sur le point d'être signé ? Mais alors, il faudrait que la norme nationale soit décomposée en normes par industrie.

Examinera-t-il l'évolution des prix des industries, des entreprises individuellement ? Dans ce cas, il faudra qu'il prenne en considération les contrats de programme prévus aussi dans le plan Debré et, en si bon chemin, le centre pourrait exercer son contrôle sur l'évolution de tous les aspects de la programmation en valeur et sur l'exécution de tous les contrats passés entre le gouverne-

ment et les entreprises.

Il est probable qu'il ne pourra aller aussi loin. Il faudrait un organisme gigantesque doublant à la fois l'Institut de la Statistique, le Commissariat au Plan et la Commission des comptes de la nation. L'ennui avec le plan Debré, c'est qu'en dehors de quelques points substantiels pour les intéressés, tout le reste peut n'être que du vent ou peut être l'amorce d'un capitalisme d'Etat. Ceci lui est commun avec les autres projets du gouvernement : comités des entreprises privées et des entreprises nationales, réformes de structure annoncées. Mais nous croyons que ce gouvernement étant essentiellement intérimaire, il est chargé de préparer les élections, il n'ira pas loin dans les changements structurels qui pourraient inquiéter la droite et le centre et il ne reprendra son orientation générale (cf. article précédent) que s'il dispose du temps et d'une majorité non dominée par les Giscardiens.



Les calculs de « l'actionnaire ».

1980 : LE GRAND RENDEZ-VOUS

« 1980 sera le grand rendez-vous des pays normalement équipés avec le sous-développement et la faim du tiers monde révolutionnaire », René Dumont.

Cooke : pas de voie chilienne pour l'Amérique latine

En même temps qu'elle confirmait Castro comme un des grands leaders du Tiers Monde, la Conférence Tricontinentale de La Havane marquait une entrée retentissante de l'Amérique latine sur la scène internationale. Parmi les délégations, le pays le plus développé du continent latin, l'Argentine, s'annonçait cette fois sous un aspect inattendu : une Argentine révolutionnaire.

Un peu d'histoire, Buenos Aires 1946 : quand Peron présente au pays ses députés pour le porter à la Chambre, c'est un raz de marée électoral qui rappelle assez bien ce qui s'est passé en France en 1958. Parmi ces députés, un Argentin qui en impose par sa corpulence et son verbe incisif, malgré ses 25 ans et un nom anglais : Cooke, John Cooke, qui fera son chemin jusqu'à la contre-révolution comme directeur de l'hebdomadaire « De Fronte » et leader de l'aile gauche péroniste. Emprisonné dans les Terres de Feu après la chute de Peron, il s'évade grâce à un plan rocambolesque, gagne le Chili et rejoint son patron en exil, qui lui confie la direction du mouvement péroniste. En 1959, il se trouve à La Havane, prend du galon dans l'armée cubaine et se lie d'amitié avec Guevara et Castro qui reconnaît dans ce théoricien le plus avancé de la révolution argentine une sorte d'Alter ego !

Et Peron ? Imaginez un de Gaulle argentin, aussi populaire et rusé, mais s'appuyant sur les masses pour s'emparer du pouvoir. Avec une note exotique : trois épouses successives qui aiment l'argent, dont la fameuse « Evita », de plus grande envergure, mais non moins avide que les suivantes. Un anti-américanisme démagogique, une fortune scandaleuse qui s'écroulera, ou plutôt s'exportera pendant la contre-révolution qui porte les militaires et les modérés au pouvoir. Voilà Peron. Quand de Gaulle s'est rendu à Buenos Aires, Peron, en exil à Madrid, a ordonné à ses troupes : « Accueillez-le comme moi-même ! »

Aussi, l'émeute grondait quand le général est passé par la capitale argentine. Elle gronde, mais n'éclate pas. Pourquoi ? Peron hésite, tempore, refuse l'accueil compromettant que Castro lui propose (il se trouve mieux chez Franco) et retient ses jeunes Turcs qui piaffent d'impatience ou flirtent avec le pouvoir. Alors ? Du péronisme sans Peron ? Certains y songent, mais ce n'est pas si simple. Peron conserve encore une énorme popularité en Argentine où la puissante C.G.T. lui est toute acquise, communistes compris. Sous sa prestigieuse bannière, deux clans se disputent, en somme, sa succession spirituelle à Buenos Aires : les parlementaristes, animés par le duo Framini et Alonso, que tente d'isoler Vador, et les activistes conduits par Cooke.

Tout naturellement, quand La Havane inaugura la Tricontinentale, c'est Cooke qui fut désigné pour conduire la délégation argentine. Avant son retour à Buenos Aires par un itinéraire compliqué : Prague, Paris, Montevideo, « T. S. » a posé à Cooke quelques questions.

L'indice d'un abandon

Un article provocant du correspondant à Rio du « Figaro » sert d'entrée en matière dans la petite voiture qui nous conduit à toute allure vers Orly :

« Les spécialistes nord-américains estiment en particulier que la grande majorité des partis communistes d'Amérique du Sud sont rentrés dans le giron soviétique et ils citent comme exemple l'éclatement qui s'est manifesté récemment au sein du « Front de libération national vénézuélien » que plusieurs leaders communistes ont abandonné et qui — par voie de conséquence — serait contraint de renoncer, sinon à la lutte armée, du moins à certaines formes d'action terroriste inspirées par la doctrine chinoise. De son côté, le mouvement a été amorcé à la réunion de La Havane par un des principaux responsables du « F.A.L.N. », Pedro Medina Silva. Le seul fait que

ce dernier ait déclaré que la libération de l'Amérique latine se ferait, soit par les armes, « soit par d'autres moyens adaptés à chaque cas particulier » apparaît aux observa-



(Photo A.D.P.)
Un De Gaulle populaire et rusé...

teurs comme l'indice fort probable d'un abandon de la guerre à outrance, sous l'influence des soviétiques. »

Cooke sursaute d'indignation devant ce subtil travail des experts américains.

— On déforme les intentions de Medina Silva et de la Conférence. Sans doute, quelques mouvements pensent qu'il faut agir avec souplesse dans certaines situations, mais la grande majorité des délégués ne croit pas à ces solutions pacifiques.

— Et la fameuse « voie chilienne » ?

— Je pense que dans un pays où les institutions démocratiques fonctionnent, c'est très difficile de choisir la voie des armes, mais ça ne peut pas finir par une issue pacifique. Même dans les pays où subsistent des institutions démocratiques, comme l'Uruguay ou le Chili, il n'y a pas une grande liberté quand la loi est faite par l'Institution Charitas du cardinal Spellman ou une presse acquise aux Nord-Américains. Je ne crois pas à une révolution faite à moitié. Entre le capitalisme et le socialisme, je ne connais aucun intermédiaire. Il peut y avoir des étapes, mais au bout d'un moment vous devez choisir : ou vous pactisez avec les capitalistes ou vous faites la révolution.

— Le castrisme est-il un modèle ?

— Oui, à condition qu'on commence par le définir. Si on dit que c'est le refus de prendre le pouvoir par une méthode parlementariste et qu'il n'y a pas de possibilité de développement dans un système capitaliste, alors oui, c'est un modèle. Chaque pays a sa forme spécifique. Il n'y a pas de prise de pouvoir sans une préparation du terrain, mais à mesure que s'accroît le processus révolutionnaire, on approfondit les problèmes sociaux.

— Quels sont les pays les plus révolutionnaires en Amérique latine ?

— C'est difficile à dire. En principe, les pays où on lutte à main armée : le Venezuela, le Pérou, le Guatemala. En Colombie, il y a des mouvements permanents, mais il y a aussi des situations explosives, comme le Brésil ou même l'Argentine.

— Même l'Argentine ?...

— Il manque encore quelques conditions objectives, une avant-garde proposant une contestation cohérente du régime et la volonté de la prise du pouvoir. C'est un régime bourgeois en crise qui ne peut pas

s'en sortir. Les mouvements populaires le combattent de différentes façons : légale, illégale, mais il manque encore une contestation organisée du régime.

— Et Peron ?

— Il est le symbole de tout ce qui s'oppose au régime ; autour de lui se rassemble toute l'opposition, mais ce mouvement est handicapé par ce déficit théorique dont je vous parlais ; il ne peut pas faire le saut, mais il crée une situation révolutionnaire permanente.

— Qui peut faire le saut ?

— La gauche de son mouvement. C'est ça que nous essayons. Ça dépend évidemment de nos propres capacités.

Le sucre et le riz

— Apparemment, la stratégie chinoise qui préconise la guerre à outrance semble plus proche de vos idées que celle des Soviétiques plutôt axée sur la coexistence pacifique. Comment, dans ce contexte, expliquez-vous le différend entre Cuba et Pékin ?

— Je crois que les Chinois ont démontré une grande incompréhension des problèmes en Amérique latine et, éventuellement, des problèmes cubains. Je ne peux pas donner 100 pour 100 raison aux Cubains, mais, d'une façon générale, on peut dire que les Chinois voulaient faire de la Tricontinentale un champ de bataille pour leur conflit avec l'U.R.S.S., et nous considérons que ce conflit n'est pas inclus dans nos préoccupations révolutionnaires. C'est le refus de Cuba de prendre parti dans ce conflit qui a conduit les Chinois à accuser Castro de révisionnisme.

— On dit que Castro prenait parti pour l'U.R.S.S. à cause de l'aide économique qu'il en reçoit.

— Ce n'est pas vrai. Il y a plusieurs années que Castro reçoit l'aide économique de l'U.R.S.S., mais ça ne l'empêche pas d'avoir une position différente. Par exemple, au moment de la crise de Cuba à cause des fusées soviétiques, il a dénoncé l'accord Krouchtchev-Kennedy. Quand ils ont prétendu avoir « sauvé la paix », il a dit « non, vous avez évité la guerre. »

— Et la Yougoslavie, pourquoi n'était-elle pas présente à la Conférence ?

— Ça, ce n'est pas un différend cubain. Les Vénézuéliens étaient d'accord pour qu'elle soit représentée. Ce sont les Vietnamiens qui s'y sont opposés, parce qu'ils considèrent comme nous que la voie yougoslave est un socialisme dégénéré.

— Vous connaissez l'attrait que le modèle yougoslave exerce sur la gauche française.

— Votre sympathie est théorique, la nôtre est concrète. Quand le régime yougoslave s'est opposé au stalinisme, il avait la sympathie générale, mais on l'a amené à une politique opportuniste sans principes. Je ne sais pas si c'est un système spécifique à la Yougoslavie, mais le schéma yougoslave est chaque fois plus semblable à un régime capitaliste avec un affaiblissement de tout le régime marxiste. Or, il ne faut pas considérer que les problèmes économiques ; il y a également ce que Marx appelait les « faits de conscience ». On ne peut pas désalléner un individu par des mesures uniquement économiques ; il faut également obtenir une désalléneration culturelle. Ce n'est plus le cas en Yougoslavie.

— Vous avez parlé des Vietnamiens. Quel rôle va jouer la Conférence contre la guerre du Vietnam ?

— On peut dire que la délégation du Vietnam a joué le rôle le plus influent dans la Conférence avec la délégation cubaine. Nous étudions en ce moment les moyens appropriés pour venir en aide au Vietnam.

— En résumé, qu'est-ce qu'on peut conclure de cette conférence ?

— Il y avait une organisation de solidarité afro-asiatique, mais pas latino-américaine. On a fait de la lutte anti-impérialiste l'affaire de trois continents. Une solidarité tactique, sans aucune coordination, s'est enfin organisée. Nous avons également créé une organisation latino-américaine qui tiendra un congrès en janvier pour renforcer notre lutte et coordonner notre aide à tous les mouvements qui s'en réclament...

L'entretien se termine debout devant la porte de l'aérodrome. Il faut lutter aussi contre le temps. Et contre la police également, qui attend le délégué à l'arrivée. Aussi préfère-t-il franchir la frontière en fraude. C'est une question d'habitude...

Jean HELMS.

PORTUGAL

Soutien au peuple portugais

Samedi dernier s'est tenu, à Paris, un colloque sur les problèmes portugais, à l'initiative du Comité Français pour l'Amnistie au Portugal. Ce colloque a réuni des représentants du P.S.U., du P.C.F., de la S.F.I.O., du Parti Radical, de la C.G.T., de l'U.N.E.F., des E.S.U., de la Ligue des Droits de l'Homme, du Mouvement contre l'antisémitisme et le racisme et pour la Paix, du Secours populaire, du Secours catholique, ainsi que de nombreuses personnalités. Christian Guerche, membre du C.P.N., représentait notre Parti, et J. Nestor, membre du secrétariat national, les E.S.U.

A l'issue d'une discussion très large et fructueuse, le colloque a adopté à l'unanimité les deux motions suivantes, ainsi qu'un appel en faveur de la constitution d'une commission internationale d'enquête sur les conditions de l'assassinat du général Delgado.

Les participants au colloque se réuniront prochainement pour renforcer et élargir le comité, et lui fixer de nouveaux objectifs.

T.S. se propose d'ailleurs de publier une enquête précise sur les problèmes économiques, sociaux et politiques qui se posent au Portugal.

C. G.

Appel à l'opinion publique

Quarante ans de régime fasciste ont fait du Portugal le pays le plus misérable d'Europe et où la violence policière sévit en permanence.

Une répression minutieuse et implacable s'abat sur toute tentative d'opposition ou de simple protestation. Ouvriers, étudiants, écrivains, membres de professions libérales, subissent la violence de la police politique (P.I.D.E.), facteur essentiel de la survie du régime Salazar.

Dans les cachots sont détenus des

centaines de prisonniers politiques. Les tortures sont élevées au rang de méthode privilégiée d'interrogatoire.

L'insécurité règne en permanence au Portugal.

L'Etat corporatiste pèse de tout son poids sur le peuple portugais et commet dans les colonies d'Afrique en lutte pour leur indépendance des crimes innombrables.

Nous protestons contre cette situation honteuse, et appelons tous les démocrates français à soutenir le peuple portugais dans son exigence de véritables libertés, ce qui suppose, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, signée par le Portugal lui-même :

— la libération de tous les emprisonnés politiques ;

— l'arrêt des tortures ;

— la cessation des exactions commises par la P.I.D.E. et le rétablissement des libertés fondamentales d'expression et d'association, du droit de grève et d'élections libres.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse
.....
.....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche. (Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris (15').

CINEMA

Philippe Arthuys (La cage de verre) : « Mon film est nécessaire au public »

« On sort le film à la petite semaine. C'est une honte. De la part du distributeur, il y a inconsciemment une inertie qui tient lieu de sabotage. »

Apparemment calme, malgré la virulence de ses propos, Philippe Arthuys m'explique les raisons de l'insuccès commercial de « La cage de verre », un long métrage dont il est le coréalisateur avec Jean-Louis Levi Alvarez.

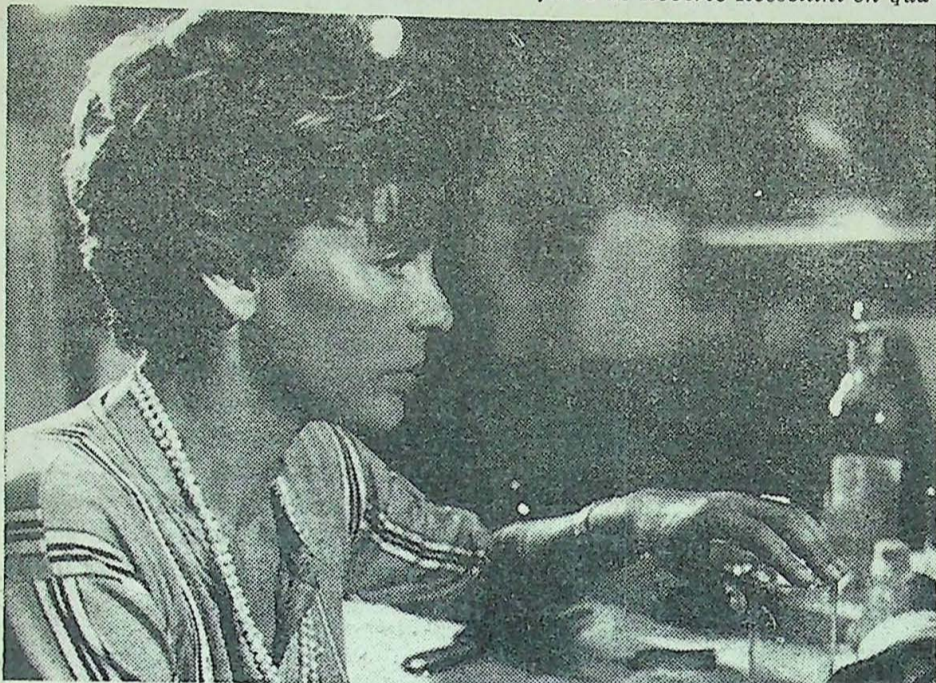
« Nous avons tourné « La cage de verre » en Israël, exactement en quatre semaines et trois jours, alors, bien

d'Essais. Il y a enfin les projections privées.

— Vos projets ?
— Bien sûr un autre long métrage. Mais il est encore prématuré d'en parler. »

J.-C. C.

« La cage de verre » est le premier long métrage de Philippe Arthuys qui pendant quatre ans appartient au groupe de recherche de la musique concrète de l'O.R.T.F. Il collabora ensuite aux principaux films de Roberto Rossellini en qua-



Françoise PREVOST : le dialogue est-il désormais possible ?

sûr, le film a quelques défauts. Certaines scènes ont été mises en boîte après une seule prise. Nous ne disposons que de 500.000 F, un budget de misère. Mais enfin, depuis « Hiroshima mon amour », d'Alain Resnais, aucune œuvre cinématographique n'a abordé avec franchise un sujet d'une telle importance. Un journaliste a écrit que « La cage de verre » appartenait à un cinéma combattant ayant une valeur esthétique. J'aime cette phrase, car elle résume ma manière de filmer.

« Les types qui réalisent des « Angélique » ou autres bêtises du même genre détruisent le Septième Art. Je ne voudrais pas paraître prétentieux en affirmant que « La cage de verre » est nécessaire au public. On se moque de lui trop facilement. Et s'il n'est pas venu plus nombreux, c'est, je le répète, uniquement par la faute des distributeurs. Deux sorties d'une semaine en trois mois, voilà le meilleur moyen de couler un film. Il aurait fallu laisser « La cage de verre » à l'affiche pendant un minimum de trois semaines. Mais voilà, ces messieurs du « business » n'étaient pas d'accord. Leur mauvaise volonté vient sans doute de ce que tous les participants français du film avaient fondé une société coopérative et étaient directement intéressés à la marge bénéficiaire de l'affaire. Ainsi prenions-nous librement des risques en nous passant d'un producteur qui, immanquablement, pour les besoins du commercial, aurait déformé notre scénario.

— Quel est l'avenir de « La cage de verre » ?

— Le film est actuellement distribué au Canada, en Belgique, bientôt en Allemagne et enfin en province. Je compte beaucoup sur la province. Peut-être sortira-t-il une troisième fois à Paris dans une salle d'Art et

lité d'assistant réalisateur et écrit les musiques des films « Les Carabiniers », de Jean-Luc Godard et « Paris nous appartient », de Jacques Rivette.

Rigueur et objectivité sont les deux qualités essentielles de ce film humanitaire qui traite du problème juif vu à travers un couple (Françoise Prevost et Jean Négroni) à l'heure du procès Eichmann. Un ancien déporté des camps de la mort se souvient brusquement. Le dialogue est-il désormais possible avec cette femme française — son épouse — qu'il aime depuis 15 ans ? Arthuys et Levi Alvarez, tous deux hommes de gauche, y répondent par l'affirmative.

TRIBUNE Socialiste
HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Directeur politique : HARRIS PUISAIS
Directeur adjoint : GERARD CONSTANT
Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE
Comité de rédaction :

Claude BOURDET, Manuel BRIDIER, Maurice COMBES, Richard DARTIGUES, Christian GUERCHE, Pierre MARCHI, Victor MASSON, Paul PARISSOT, Pierre STIBBE, Robert VERDIER, Jean-Marie VINCENT.

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV*) Tél. : SUF 19-20
● Rédaction : 11, r. Mademoiselle Paris (XV*) Tél. : FON 22-60

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14* Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris Abonnement : C.C.P. Paris 5326-65
6 mois 18 F
1 an 35 F
Soutien : à partir de .. 70 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 68-61, rue La Fayette Paris (9^e)

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

L'amour avec des si...

THÉÂTRE

Quand les rires se déchaînent au TEP

Il est bien difficile de critiquer Shakespeare ! La verdeur de « Mesure pour Mesure », mis en scène par Guy Rétoré, frise parfois le Boulevard, voire la grossièreté, mais cette truculence en fait aussi la saveur.

Quoi qu'il en soit, la mise en scène de ce spectacle est très enlevée et les jeux de lumière, comme toujours, sensationnels. Il manque peut-être encore quelque coordination (nous en étions à la troisième représentation). Ainsi les reprises des dialogues sont peut-être trop rapides, lorsque les rires se déchaînent, cela nous empêche d'avoir une bonne audition du texte.

La diction des acteurs n'est pas toujours claire, mais ils sont dans l'ensemble excellents. On apprécie avant tout la belle voix que Gabriel Cattano prête à Angelo et la présence de Nita Klein, émouvante Isabelle, bien qu'on ait quelque peine à l'entendre. Une mention spéciale à Jean-Jacques Lagarde (Lucio) et à André Haber (Vicentio), mais ils ne devraient enchaîner que lorsque le silence est revenu dans la salle, pendant la deuxième partie de la séance notamment, les répliques ne sont pas toujours comprises, c'est dommage ! Raymond Garrivier se distingue également dans le rôle de ce maquereau invétéré de Pompée.

En dépit d'un excellent prélude, la musique de Serge Kaufmann est assez inégale et manque d'humour pour soutenir certaines scènes comiques. En somme, l'ambiance est essentiellement créée par le texte et la mise en scène.

Les décors d'Andre Acquart sont d'une appréciable sobriété, tel l'ingénieux dispositif de la prison, mais ils hésitent entre le réalisme et l'interprétation, et leur déplacement est un peu bruyant. Par contre, ses fort jolis costumes témoignent, s'il en était besoin, de la souveraine progression accomplie par le T.E.P. depuis ses difficiles et courageux débuts que certains d'entre nous ont bien connus. Bref, Rétoré nous offre de nouveau une bonne soirée que nous ne saurions trop vous recommander.

Les spectateurs remplacent la critique

Cette fois-ci, vous ne lisez pas seulement la critique ordinaire, en l'occurrence celle de « Mesure pour Mesure » de Shakespeare. On vous propose, en effet, les résultats d'une en-

quête effectuée, après la représentation du spectacle, avec des questionnaires remplis par les spectateurs du T.E.P. Mais, au lieu des pourcentages habituels sur ce que pense le public, il s'agit d'une véritable tentative de critique théâtrale élaborée à partir des réflexions les plus représentatives des spectateurs.

La pièce qu'on leur proposait peut se résumer ainsi : pour remettre de l'ordre dans une Vienne débauchée, le duc Vicentio confie ses pouvoirs à Angelo, puritain dont l'extrême rigueur n'en fond pas moins d'une façon surprenante devant les plaintes d'une trop séduisante nonne. Angelo veut bien gracier le frère de la malheureuse qu'il a condamné à mort si elle se donne à lui. Heureusement, le duc veillait...

Voici donc maintenant ce premier essai d'une critique collective qui n'est en somme — titre compris — qu'une série de citations de spectateurs, recueillies par Votre Opinion (1) :

APPRECIATIONS CHIFFREES EXPRIMEES SUR LE SPECTACLE (2)

	Mentions	
	favorables	défavorables
Acteurs	227	15
Mise en scène ...	225	21
Décors, costumes	209	23
Texte	2	3
Musique	168	72

MOYENNE DES APPRECIATIONS DES CRITIQUES SPECIALISES (3)

	Mentions	
	favorables	défavorables
Acteurs	3	2
Adaptation	3	2
Mise en scène ...	2	2
Texte	2	2
Costumes	2	3
Décors	1	2
Musique	1	2

(1) « Votre Opinion », 2, rue Michel-Ange, Paris (16^e).

(2) Pour arriver à une meilleure compréhension, les diverses réponses obtenues aux questions suggérées ont été classées en mentions favorables et défavorables.

(3) Six quotidiens parisiens ayant critiqué la pièce à ce jour : « L'Aurore », « Combat », « Le Figaro », « France-Soir », « L'Humanité », « Le Monde ».

Un ouvrage sélectionné par la Librairie Pilote



JOURNAUX DU TEMPS PASSE

Tenir entre ses mains les fac-similés des journaux d'autrefois, déplier l'Aurore pour y lire « J'accuse » de Zola, le Petit Parisien du 24 mai 1885 pour y apprendre la mort de Victor Hugo, la correspondance littéraire secrète du 15 septembre 1785 - pour y suivre l'affaire du « Collier de la Reine », - c'est pour l'amateur d'histoire... une satisfaction gourmande... c'est de l'histoire vivante. On apprend, on réapprend, on s'étonne, on s'indigne, on s'amuse... Ah ! si chaque jour le journal pouvait être aussi passionnant !

C'est en ces termes que Jacqueline Piatier, dans le Monde, signale le magnifique recueil de 85 JOURNAUX DU TEMPS PASSE qui, dit-elle, « reproduits en offset ont gardé leur grandeur nature et leur saveur du temps passé ». 85 journaux : 12 des XVII^e et XVIII^e siècles, 21 de la Révolution, 23 pour Napoléon et la Restauration, 18 du Second Empire et de la Troisième, 11 journaux clandestins de l'Occupation. Les numéros choisis sont parus au lendemain des grandes dates de l'Histoire et relatent - quelquefois comme des événements sans importance noyés parmi les potins du jour - l'abjuration de Galilée ou le 14 Juillet ou la bataille de Waterloo ! « Ces lectures sont passionnantes » écrit Les Echos. Et le Canard Enchaîné : « Ce recueil panoramique est une réussite ».

Les journaux, reproduits au format réel et pliés si nécessaire, sont insérés - précédés d'une notice générale qui situe chaque journal et chaque événement - dans une luxueuse reliure pleine toile, format 37 x 26, gardes soies, d'où ils peuvent être extraits pour la lecture. La Librairie Pilote offre pour 15 jours encore ce magnifique recueil au prix exceptionnel de souscription de 69,50 F. (ensuite 74,50 F.) ou 3 mensualités de 24 F. Demandez-lui une documentation gratuite ou, mieux, le recueil lui-même pour examen gratuit de 5 jours avec droit de retour, en vous hâtant de lui adresser le bon ci-dessous pour profiter des conditions actuelles.

BON pour examen gratuit à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 22 rue de Grenelle Paris (7^e)

Veuillez m'adresser « Journaux du Temps Passé ». Si je ne renvoie pas dans les 5 jours le recueil complet, dans son emballage d'origine, je le réglera 69,50 F. comptant or 3 mensualités de 24 F. par : chèque chèque postal à votre C. C. P. PARIS 13905 31 mandat.

nom..... profession.....
adresse.....
N° de CCP ou banque.....
T. S. 3-2 SIGNATURE :

LES RÉVOLTÉS D'ACCRA

NON, le coup d'Etat militaire qui vient d'éclater au Ghana n'est pas un coup d'Etat comme les autres ! Non, le président Nkrumah n'est pas seulement le neuvième chef d'Etat africain renversé par la force en quelques années ! Ce qui vient de se passer à Accra est beaucoup plus grave.

Jusqu'ici, à l'exception de Ben Bella, les présidents renversés n'étaient pas des figures mondiales. Ce n'étaient que des politiciens locaux, souvent corrompus, toujours usés par le pouvoir et les compromis, ou plutôt les compromissions, avec les puissances d'argent. Quelquefois, comme pour Youlou, à Brazzaville, c'est un mouvement populaire qui les abattait. D'autres fois, comme pour Tafawa Balewa, au Nigéria, un coup d'Etat militaire devançait le mouvement des masses en substituant un « pouvoir fort » au gouvernement décrié. D'autres fois encore, comme pour Dacko, en République Centrafricaine, ce sont des intrigues de cour, des conflits internationaux, des machinations de services secrets, qui remplaçaient brusquement un potentat par un autre, jugé plus docile aux Etats-Unis.

PAR LE FER ET PAR LE FEU

Le renversement de Nkrumah est d'une autre ampleur. Il s'inscrit dans la lignée des crimes par lesquels le régime capitaliste assure sa domination, par-delà les structures juridiques du colonialisme : l'assassinat de Lumumba au Congo, l'assassinat d'Oum Nyobé au Cameroun, l'assassinat de Ferhat Ached en Tunisie, l'assassinat de Ben Barka pour le Maroc, l'invasion du Guatemala et de Saint-Domingue, les massacres en Colombie ou au Venezuela, les bombardements au Vietnam...

Partout dans le monde, par le fer et par le feu (et même par le poison, avec l'assassinat de Félix Moumié à Genève), le grand capital a frappé sans merci tous ceux qui l'ont menacé d'une manière quelconque, même insuffisante et maladroite, tous ceux pour qui la libération a signifié autre chose que le néo-colonialisme, c'est-à-dire la même domination économique sous le couvert de l'indépendance.

Que ce soit aujourd'hui le cas avec Nkrumah, il suffit d'entendre s'élever les cris de joie à Washington, à Londres (et même sur les antennes de l'O.R.T.F.) pour en être convaincus.

Non certes que Kwamé Nkrumah soit un leader sans reproche. Non que le Ghana soit le modèle du socialisme africain. Tels qu'ils étaient, cependant, Nkrumah et son régime constituaient quelque chose de différent, quelque chose de meilleur, un obstacle à la suprématie néo-colonialiste sur l'Afrique.

Lorsqu'on arrivait à Accra, comme je l'ai fait, en venant du Nigéria, par exemple — alors, comme aujourd'hui, le grand favori du capitalisme américain — le changement était éclatant. Bien sûr, il y avait peut-être plus de richesse à Lagos, mais il y avait

moins de misère à Accra. La différence des niveaux de vie sautait aux yeux dans les équipements sociaux, dans la propreté de la ville, dans l'aspect même de ses habitants. Les statistiques officielles de l'O.N.U. (Statistical year Book 1964) confirment d'ailleurs cette impression : avec 200 dollars par habitant et par an, le revenu national du Ghana se place en tête en Afrique, il est proche de celui des pays pauvres d'Europe.

Le Ghana est le seul pays d'Afrique (et peut-être le seul pays sous-développé au monde) dont le premier programme d'industrialisation a pu être financé sans un centime d'aide extérieure. Des réalisations aussi importantes que la construction de la nouvelle université d'Accra et l'édification à Tema d'un port moderne de 35.000 habitants ont été financés entièrement à l'aide de ressources ghanéennes. La ville de Tema à elle seule a coûté 27 millions de livres. Quant au barrage hydroélectrique de la Volta, inauguré il y a quelques semaines, il n'a bénéficié d'aide étrangère, sous forme de prêts exclusivement, que pour 35 millions de livres sur un total de 70 millions.

Cet effort a été pénible, certes. Les réserves extérieures sont aujourd'hui épuisées. Mais la capacité de production est la plus élevée du continent africain. Avec une franchise admirable (ou un cynisme écrasant ?), le commentateur de « Cinq colonnes à la une » expliquait vendredi dernier que l'économie ghanéenne allait maintenant pouvoir profiter de cet équipement parce que les capitaux étrangers auraient désormais confiance. Autrement dit, le capitalisme va pouvoir mettre main basse sur le produit du travail et de la peine du peuple ghanéen, après avoir organisé l'étouffement de son économie en lui refusant les concours si généreusement accordés à des pays dont le potentiel économique est infiniment moins solide. Et c'est ainsi que le néo-capitalisme aura « démontré » qu'il n'existe pas d'autre voie de développement pour les pays du Tiers Monde...

LES ERREURS DE L'ANCIEN REGIME

Bien entendu, comme à Alger avec Ben Bella, cette « démonstration » a été facilitée par les faiblesses et les erreurs de l'ancien régime : la bureaucratie, le culte de la personnalité. Bien entendu, de nombreux ghanéens s'imaginent aujourd'hui que les choses vont aller mieux et que les prix vont baisser, parce qu'on est rentré dans la grande famille occidentale. Ils ne font ainsi que partager les illusions, entretenues à coups de milliards par la Voix de l'Amérique, dont furent victimes avant eux ces milliers de Tchèques, de Hongrois ou de Roumains qui ont déserté l'édification de leur pays pour venir à l'Ouest et pour y mener la vie misérable des réfugiés, ces mendiants de l'Assistance publique internationale.

Quant à la dictature, les alliés du général Ky et du président Salazar pourraient

en parler avec une certaine pudeur. Le régime d'Accra n'était d'ailleurs ni plus ni moins dictatorial que celui de bien des capitales africaines. La différence était dans l'usage et dans l'orientation de cette dictature. Que cet usage soit une erreur, cela est possible, mais cela regarde les seuls défenseurs du socialisme et non les valets du grand capital, pour qui les pires dictatures sont excellentes, pourvu qu'elles sauvent leur argent.

Quoi que l'on dise aujourd'hui, ce n'est pas son « extrémisme », c'est au contraire son ambiguïté qui a miné l'expérience du Ghana, comme celle d'Algérie. A côté de militants orientés vers le socialisme, la bourgeoisie mercantile et le capitalisme étranger lui-même gardaient leur pouvoir tandis qu'une grande partie de la bureaucratie d'Etat ne songeait qu'à monnayer sa compétence, réelle ou supposée, auprès des anciens maîtres colonialistes. Depuis quelque temps, cependant, ces problèmes étaient posés dans le parti, dans la jeunesse et dans les syndicats ; un travail de formation était entrepris.

PERILS ET RESPONSABILITES

En abattant Nkrumah, les nouveaux maîtres militaires, formés par les Anglais et payés par les Américains, ont d'abord voulu mettre fin à cet effort de redressement. Pour le capitalisme international, c'est la disparition d'un mauvais exemple. Pour la « diplomatie » américaine, c'est une voix de moins en faveur de la Chine aux Nations Unies. Pour les combattants des colonies portugaises, pour les résistants d'Afrique du Sud, c'est la perte d'un soutien actif. Pour les criminels de guerre de Johannesburg et de Lisbonne, c'est l'éviction d'un ennemi exécré.

Pour les pays socialistes, enfin, pour toutes les forces socialistes dans le monde, c'est le rappel d'un péril et d'une responsabilité. Quatre pays en Afrique noire, le Mali, la Guinée, la Tanzanie, et le Congo-Brazzaville sont aujourd'hui les derniers obstacles à la contre-révolution coloniale dirigée par Washington (qui en profite d'ailleurs pour éliminer les colonialismes concurrents). Ces pays ont leurs faiblesses. Ces régimes ont leurs défauts. Mais ils sont aujourd'hui menacés d'agression. Ils doivent pouvoir compter sur le soutien inconditionnel, sur la vigilance active de toutes les forces de progrès.

Ce n'est pas seulement l'avenir de Conakry ou de Dar-ès-Salam qui est en cause. La bataille d'Afrique n'est qu'un aspect de la guerre implacable, ouverte sur les champs de bataille ou larvée dans les labyrinthes de la coexistence pacifique, entre l'avenir socialiste et le passé capitaliste de l'humanité. C'est en cela surtout, c'est dans la mesure où elle peut changer le rapport des forces mondiales qu'elle concerne aussi les travailleurs de Turin, le Paris ou de Liverpool, qu'elle est aussi notre affaire.

Manuel BRIDIER.